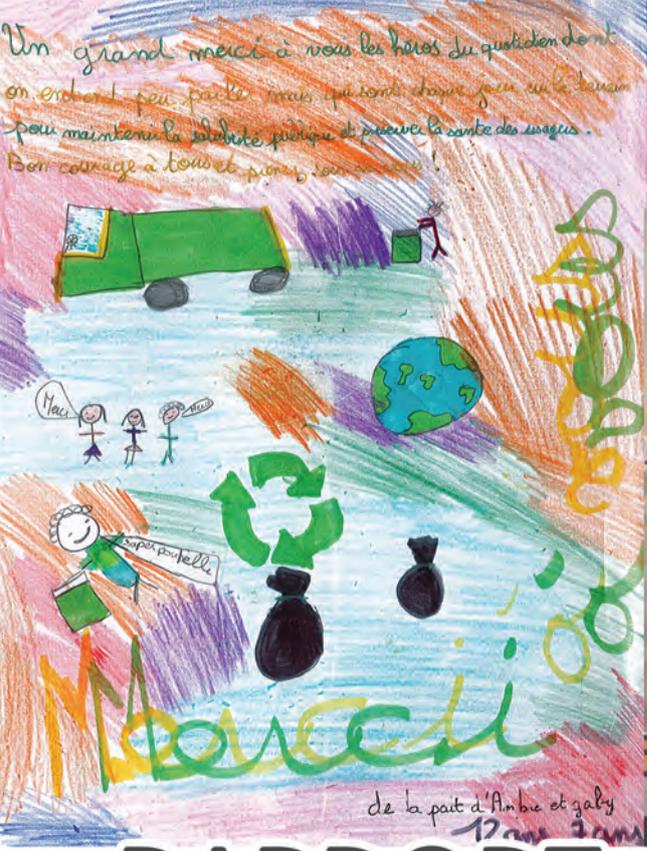




Merci à vous

SICTOM
SUD-ALLIER



RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

Rapport présenté par Monsieur André BIDAUD
lors du Comité Syndical du 22 juin 2021



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Il est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

Par ailleurs, les évolutions réglementaires récentes (décret n°2015-1827) supposent de modifier certains des indicateurs à intégrer dans le rapport.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est ainsi un outil d'information et de transparence. En ce sens, il doit obligatoirement comprendre un ensemble d'indicateurs techniques et financiers permettant d'atteindre ces objectifs d'information et de transparence.

SOMMAIRE

PARTIE 1 – Les faits marquants 2020

PARTIE 2 – Les indicateurs techniques

01.Le contexte.....	p.8
02.La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	p.13
03.La collecte des déchets non ménagers.....	p.35
04.Le bilan des déchets collectés par le SICTOM.....	p.36
05.Le traitement des déchets.....	p.37
06.Les impacts environnementaux et sanitaires.....	p.51
07.L’emploi et les conditions de travail.....	p.54
08.La communication et les relations avec les usagers.....	p.60
09.La prévention des déchets.....	p.64
10.Bilan 2020 & perspectives 2021.....	p.69

PARTIE 3 – Les indicateurs économiques et financiers

01.Les modalités d’exploitation du service public de gestion des déchets.....	p.72
02.Le budget, le coût du service et le financement.....	p.75

CHIFFRES CLES

ANNEXES

PARTIE 1

LES FAITS MARQUANTS 2020

CHIFFRES CLÉS 2020

ORDURES MÉNAGÈRES : 259 KG/HABITANT

COLLECTE SÉLECTIVE (EMBALLAGES + PAPIERS) : 60 KG/HABITANT

VERRE : 36 KG/HABITANT

DÉCHETTERIE : 281 KG/HABITANT

OBJETS ENCOMBRANTS/ÉPAVES : 3,3 KG/HABITANT

ERREURS TRI : 4,5 KG/HABITANT



ELECTIONS

Le 22 septembre 2020 se sont tenues les élections qui ont permis de renouveler le Président, les Vice-Présidents et le Bureau du SICTOM Sud-Allier. 5 commissions de travail ont également été formées sur des thématiques spécifiques afin de travailler de concert entre élus et agents du Syndicat.

OPTIMISATION DE LA COLLECTE SELECTIVE

Engagé dans la campagne de simplification des consignes de tri dès 2019 avec l'ensemble du Département, le SICTOM Sud-Allier a vu ses performances de tri progresser. Parallèlement à ce programme, le Syndicat a candidaté à un appel à projet lancé par CITEO afin de poursuivre et intensifier ses actions d'optimisation des collectes. 2 leviers ont ainsi été déployés : l'amélioration de la collecte de proximité des emballages, papiers et du verre pour 21 communes du Pays de Lapalisse et du secteur de la Montagne Bourbonnaise, près de 6 000 habitants, et la conteneurisation alliée à la réduction de fréquence de la collecte sélective au porte à porte pour 15 communes, soit 34 000 habitants.

Lancés fin 2019, ces deux programmes ont été clôturés avec l'adhésion des élus et usagers concernés en décembre 2020 : plus de 15 000 bacs jaunes individuels ont été distribués et plus de 150 colonnes de tri (multimatériaux et verre) sont en cours d'implantation sur des communes non desservies par le porte à porte.

CONTROLE D'ACCES EN DECHETTERIE

En 2020, ce sont les déchetteries d'Ebreuil et de Gannat qui ont été dotées du système de contrôle d'accès par badge, venant s'ajouter aux déchetteries de Charmeil, St Germain des Fossés et St Yorre.

COMMUNICATION DEPARTEMENTALE AUTOUR DU TRI

Dès les premiers mois de l'année 2020, Allier Tri, le centre de tri départemental, a alerté ses EPCI actionnaires d'une très nette dégradation de la qualité de tri. Pour remédier à ce phénomène, une communication départementale sous forme d'encarts dans La Montagne a été diffusée de juin à fin 2020 : masque/mouchoir et gant – produits toxiques – déchets d'équipements électroniques et électriques – objets en plastique.



PARTIE 2

LES INDICATEURS TECHNIQUES

CHIFFRES CLÉS 2020

-0,4% D'ORDURES MÉNAGÈRES

+7% D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

+9% DE VERRE

-4% DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIES

83% DE DÉCHETS VALORISÉS

01. LE CONTEXTE

01.1. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE

Le SICTOM Sud-Allier exerce sa compétence de service public de collecte des déchets depuis avril 1982 dans le sud du département de l'Allier. En 2018, le paysage intercommunal a évolué avec l'adhésion, au 1^{er} avril 2018, de 13 communes de l'ancienne communauté de communes Le Donjon Val Libre.

Le SICTOM Sud-Allier regroupe désormais **149 communes** et compte **99 061 habitants** (population totale) +1 933 habitants avec les EHPAD.

Le SICTOM Sud-Allier collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur 136 de son territoire, les **13 communes nouvellement adhérentes conservant leur service de collecte et traitement existant qui est toujours assuré par SITA-SUEZ jusqu'au 31/12/2021.**

Selon le type de collecte, le syndicat assure cette mission par ses propres moyens (en régie), ou en la confiant à des tiers.



Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne 59 communes

Communauté d'Agglomération Vichy Communauté 36 communes

Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire 27 communes

Communauté de Communes Pays de Lapalisse 14 communes

Communauté de Communes Bocage Bourbonnais 12 communes

Communauté de Communes Commentry Montmarault Nérès les Bains 1 commune

Le territoire desservi est constitué des communes suivantes (recensement INSEE en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019, population totale = population municipale + population comptée à part)

Abrest (2 991 habitants)	Fleuriel (341 habitants)	St Germain de Salles (429 habitants)
Andelaroche (265 habitants)	Fourilles (201 habitants)	St Germain des Fossés (3 774 habitants)
Arfeuilles (677 habitants)	Gannat (5 823 habitants)	St Hilaire (541 habitants)
Arronnes (392 habitants)	Gipcy (246 habitants)	St Léger sur Vouzance (275 habitants)
Avrilly (140 habitants)	La Guillermie (131 habitants)	St Loup (572 habitants)
Barberier (145 habitants)	Hauterive (1 197 habitants)	St Nicolas des Biefs (179 habitants)
Barrais-Bussolles (202 habitants)	Isserpent (542 habitants)	St Pierre Laval (371 habitants)
Bayet (712 habitants)	Jenzat (538 habitants)	St Pont (659 habitants)
Bègues (229 habitants)	Lafeline (206 habitants)	St Pourçain sur Sioule (4 993 habitants)
Bellenaves (986 habitants)	Lalizolle (365 habitants)	St Priest d'Andelot (147 habitants)
Bert (253 habitants)	Langy (282 habitants)	St Prix (809 habitants)
Billezois (393 habitants)	Lapalisse (2 961 habitants)	St Rémy en Rollat (1 731 habitants)
Billy (792 habitants)	Laprugne (331 habitants)	St Sornin (229 habitants)
Biozat (855 habitants)	Lavoine (154 habitants)	St Yorre (2 696 habitants)
Bost (195 habitants)	Lenax (265 habitants)	Sanssat (275 habitants)
Boucé (526 habitants)	Loddes (164 habitants)	Saulcet (738 habitants)
Le Bouchaud (219 habitants)	Loriges (362 habitants)	Saulzet (392 habitants)
Bransat (513 habitants)	Louchy-Montfand (455 habitants)	Serbannes (851 habitants)
Le Breuil (551 habitants)	Louroux de Bouble (252 habitants)	Servilly (301 habitants)
Broût-Vernet (1 261 habitants)	Luneau (301 habitants)	Seuillet (514 habitants)
Brugheas (1 531 habitants)	Magnet (999 habitants)	Sorbier (317 habitants)
Busset (965 habitants)	Marcenat (410 habitants)	Sussat (108 habitants)
Cesset (414 habitants)	Mariol (816 habitants)	Target (269 habitants)
La Chabanne (199 habitants)	Le Mayet d'Ecole (273 habitants)	Taxat-Senat (211 habitants)
Chantelle (977 habitants)	Le Mayet de Montagne (1 410 habitants)	Le Theil (415 habitants)
La Chapelle (386 habitants)	Mazerier (304 habitants)	Treban (403 habitants)
Chareil-Cintrat (367 habitants)	Meillard (321 habitants)	Treteau (551 habitants)
Charmeil (967 habitants)	Molles (913 habitants)	Trezelles (411 habitants)
Charmes (402 habitants)	Monestier (294 habitants)	Tronget (843 habitants)
Charroux (370 habitants)	Monéty sur Allier (517 habitants)	Ussel d'Allier (161 habitants)
Châtel de Neuvre (560 habitants)	Montaigu le Blin (316 habitants)	Valignat (78 habitants)
Châtel-Montagne (368 habitants)	Montaiguët en Forez (324 habitants)	Varennes sur Allier (3 631 habitants)
Châtelus (113 habitants)	Montcombroux les Mines (323 habitants)	Varennes sur Tèche (260 habitants)
Châtillon (322 habitants)	Monteignet sur l'Andelot (272 habitants)	Veauce (38 habitants)
Chezelle (184 habitants)	Le Montet (374 habitants)	Vendat (2 279 habitants)
Chirat-l'Eglise (131 habitants)	Montoldre (478 habitants)	Le Vernet (1 909 habitants)
Chouvigny (228 habitants)	Montord (212 habitants)	Verneuill en Bourbonnais (252 habitants)
Cindré (309 habitants)	Nades (156 habitants)	Vicq (336 habitants)
Cognat-Lyonne (713 habitants)	Naves (117 habitants)	Voussac (488 habitants)
Contigny (610 habitants)	Neuilly en Donjon (224 habitants)	
Coutansouze (154 habitants)	Nizerolles (341 habitants)	
Créchy (471 habitants)	Paray sous Briailles (645 habitants)	
Cressanges (644 habitants)	Périsgnay (458 habitants)	
Creuzier le Neuf (1 181 habitants)	Le Pin (415 habitants)	
Creuzier le Vieux (3 421 habitants)	Poëzat (148 habitants)	
Deneuille les Chantelle (83 habitants)	Rocles (332 habitants)	
Deux-Chaises (407 habitants)	Rongères (581 habitants)	
Le Donjon (987 habitants)	St Bonnet de Rochefort (706 habitants)	
Droiturier (334 habitants)	St Christophe (492 habitants)	
Ebreuil (1088 habitants)	St Clément (317 habitants)	
Echassières (338 habitants)	St Didier en Donjon (274 habitants)	
Escurolles (802 habitants)	St Didier la Forêt (393 habitants)	
Espinasse-Vozelle (1 020 habitants)	St Etienne de Vicq (538 habitants)	
Etroussat (650 habitants)	St Félix (334 habitants)	
Ferrières sur Sichon (579 habitants)	St Gérard le Puy (909 habitants)	

01.2. EQUIPEMENTS



- ✓ Une **Unité de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères** (UVEOM) à Bayet, exploitée par délégation de service public par LUCANE
- ✓ **15 déchetteries** gérées par le SICTOM Sud-Allier
- ✓ Une **Installation de Stockage de Déchets Inertes** (ISDI) à Gannat, gérée par le SICTOM Sud-Allier
- ✓ Divers équipements implantés à Bayet : un quai de transfert pour la collecte sélective, une case pour le stockage des emballages en verre, une plateforme pour le stockage des végétaux collectés en déchetteries et dans l'attente de leur broyage puis de leur transfert en plateforme de compostage

01.3. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Le SICTOM Sud-Allier est administré par un Comité Syndical composé de 149 délégués (et 149 suppléants) désignés par les collectivités adhérentes (conseils communautaires des Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération).

Les délégués ont pour mission de relayer les décisions du SICTOM auprès des habitants de leur commune. Ils prennent part au vote pour toutes les décisions (budget, actions, tarifs...).

Le Comité Syndical est l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant le SICTOM Sud-Allier. Il définit la politique du syndicat, vote le budget et décide des travaux à mettre en œuvre. Il peut déléguer en outre une partie de ses pouvoirs au Président et au bureau syndical ayant notamment en charge la préparation des réunions du Comité Syndical.

Le bureau est composé de 15 élus : 1 Président, 5 Vice-Présidents, 10 membres. Par ailleurs, 5 commissions et plusieurs groupes de travail sont formés pour préparer le travail du bureau et du Conseil Syndical.

Le SICTOM Sud-Allier est enfin représenté au sein de diverses instances telles que la Société Publique Locale Allier Tri, la Commission de Suivi de Site, l'association AMORCE.

La composition du Comité Syndical a été renouvelée lors des dernières élections du 22 septembre 2020.



Pour le mandat 2020/2026, la composition du bureau est la suivante :

Le Président et les 4 Vice-Présidents

Le Président prépare et exécute les décisions du Comité Syndical. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses missions par 4 Vice-Présidents.



André BIDAUD
Président du SICTOM Sud-Allier
Maire de Chantelle

"Je suis partisan du changement dans la continuité, en prenant exemple sur Pierre COURTADON dont la devise était "rassembler et non diviser", en étant à l'écoute des 100 994 usagers de nos 149 communes et de nos 122 agents.

Après avoir intégré le Bureau en 1998, j'ai connu les importantes remises aux normes du SICTOM et ma petite expérience en tant que Vice-Président aux côtés de Pierre COURTADON me permet de concilier les attentes des agents et des usagers ainsi que les impératifs financiers."

4 Vice-Présidents vont l'accompagner durant ce mandat :



Claire MATHIEU-PORTEJOIE
1^{ère} Vice-Présidente
Maire de Jenzat
En charge du personnel



Jacques BLETTERY
2^{ème} Vice-Président
Maire de St Nicolas des Biefs
En charge des finances



François DARD
3^{ème} Vice-Président
2^{ème} adjoint à Meillard
En charge de l'optimisation des collectes et des travaux



Bernard DEVOUCOUX du BUYSSON
4^{ème} Vice-Président
Maire de Broût-Vernet
En charge de la prévention des déchets et de la collecte sélective

Le Bureau Syndical

Le Bureau se compose du Président, des 4 Vice-Présidents et de 10 membres. Il peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité Syndical. Le Bureau se réunit régulièrement pour préparer les comités syndicaux, débattre des orientations du Syndicat et prendre des décisions. Les membres du Bureau sont :



Michel BONNEFILLE
Ebreuil



Jacques de CHABANNES
Lapalisse



Hugues de COLLISSON
Bellenaves



Frédéric DUPONT
St Germain des Fossés



Franck GONZALES
Charmeil



Michel MAITRE
Rongères



Eddy NOCART
St Yorre



Noël PLANE
Gannat



Henri PUJOS
Sorbier



Roger VOLAT
St Pourçain sur Sioule

02. LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La collecte des déchets, sur un territoire donné, constitue le maillon essentiel entre le lieu de production des déchets et le site de leur traitement.

02.1. ORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE

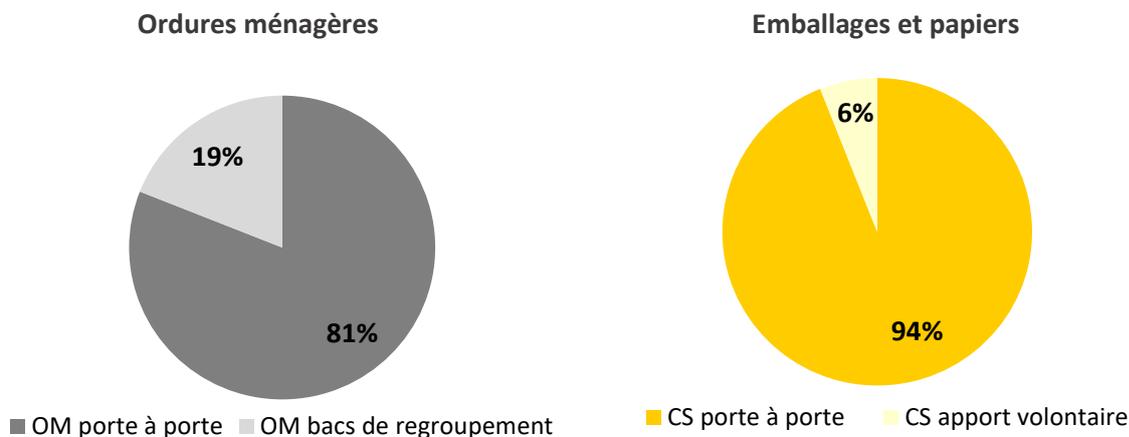
Les schémas de collecte mis en œuvre sur le territoire sont établis en fonction des secteurs :

TYPE DE DECHETS	CAS GENERAL	CAS PARTICULIERS
Ordures ménagères	Porte à porte	Bacs de regroupement sur certains secteurs où le porte à porte n'est pas réalisable
Emballages ménagers recyclables + papiers	Porte à porte	Bacs de regroupement ou apport volontaire sur certains secteurs où le porte à porte n'est pas réalisable
Verre	Apport volontaire	Porte à porte avec des conteneurs 1m ³ sur roues pour certains professionnels
Végétaux	Déchetteries	-
Encombrants et épaves automobiles	Porte à porte <i>Collecte 1 fois/an pour chaque commune, sur inscription en mairie</i> Service mis en œuvre sur les 149 communes	-
Autres déchets (DEEE, DDS, ferrailles...)	Déchetteries	-

Afin d'assurer le service de collecte, le SICTOM Sud-Allier dispose de 21 bennes à ordures ménagères, 11 bennes à chargement latéral, 10 véhicules ampliroll (collecte des bennes de déchetteries, des encombrants/épaves et des points tri) et 2 micro-bennes qui sont utilisées pour la résorption des marches arrière et pour accéder à des rues étroites.

L'ensemble des collectes sont effectuées en régie, excepté pour les 13 communes nouvellement adhérentes sur lesquelles SITA SUEZ réalise la collecte, via un marché de prestation, jusqu'au 31/12/2021.

02.1.1. POPULATION DESSERVIE (PART DU PORTE A PORTE ET DES BACS DE REGROUPEMENT)



02.2. LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

Les ordures ménagères et assimilés (OMA) comprennent les ordures ménagères résiduelles (OMR) et les emballages ménagers recyclables (EMR).

02.2.1. COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets ordinaires provenant de l'activité d'un ménage, de nature variable, ils comprennent :

- Les déchets issus de la préparation des aliments (tels que restes alimentaires) et des résidus du nettoyage des habitations (tels que débris de verre ou de vaisselle, cendres froides, chiffons, balayures...).

Ne sont pas compris dans la dénomination OMR :

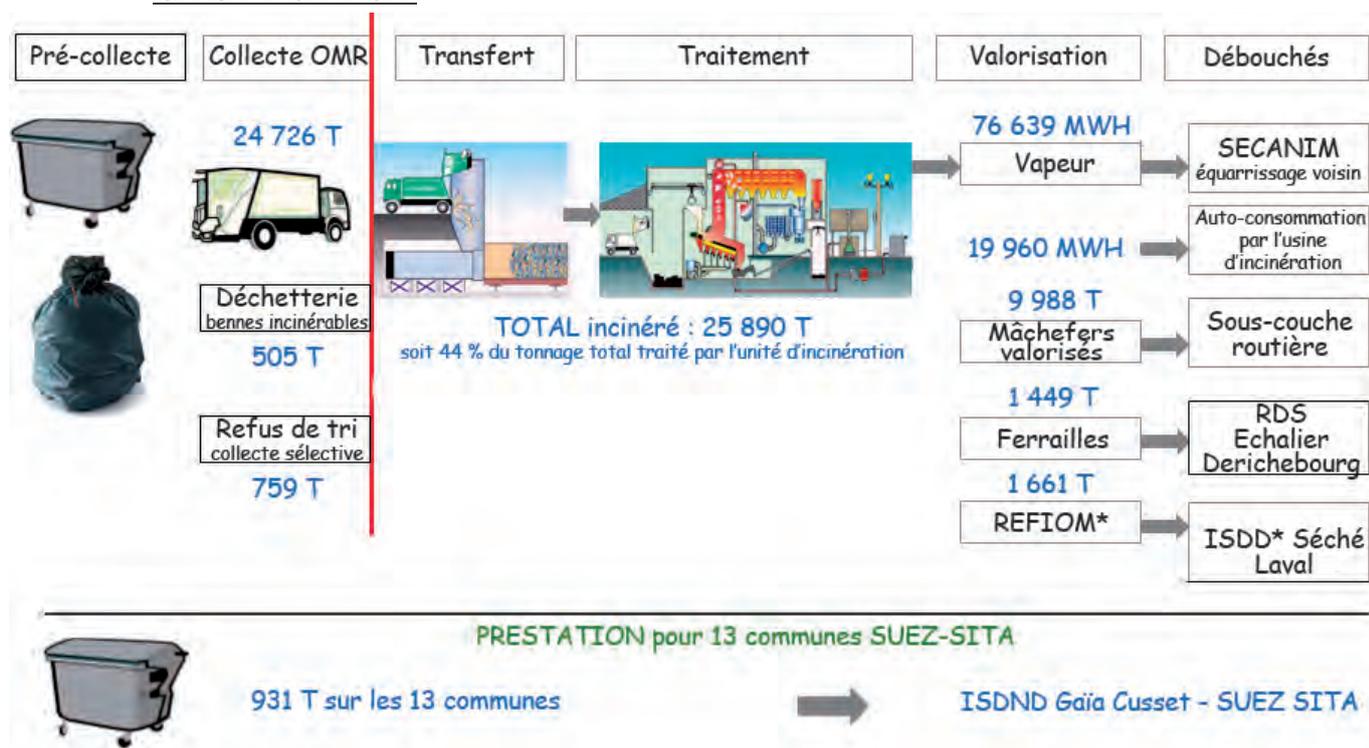
- Les déblais, gravats, décombres et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux,
- Les déchets provenant des cours et jardins privés, en particulier les déchets verts,
- Les déchets contaminés provenant des établissements médicaux, paramédicaux et des professionnels libéraux,
- Les déchets d'activités de soins,
- Les déchets issus d'abattoirs,
- Les déchets spéciaux qui en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif ne peuvent pas être éliminés par les mêmes traitements que les ordures,
- Les objets encombrants qui, en raison de leur dimension ou de leur poids ne peuvent pas être évacués lors de la collecte des ordures ménagères.

MODALITÉS DE PRÉ-COLLECTE

Le SICTOM Sud-Allier ne fournit pas de contenant pour les ordures ménagères, c'est à l'usager de s'équiper en sacs et bacs pour la collecte au porte à porte.

Certains secteurs ne pouvant pas être desservis par la collecte au porte à porte, le SICTOM les équipe en conteneurs collectifs.

ORGANISATION



*UVEOM : Unité de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères

*REFIOM : Résidu d'Épuration des Fumées d'Incinérateur d'Ordures Ménagères

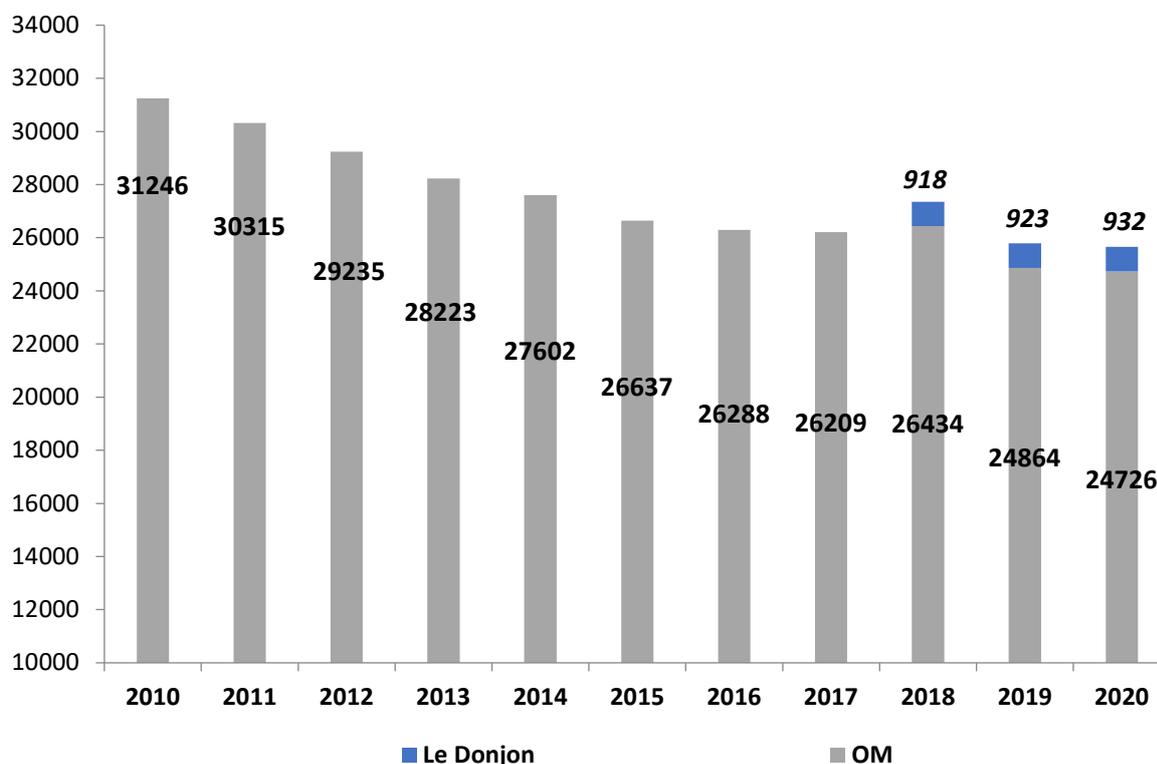
*ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

*ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

DONNÉES SUR LES CIRCUITS DE COLLECTE ET LES TONNAGES COLLECTÉS

SECTEUR	NB HAB. DESSERVIS	FREQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	TONNAGE COLLECTE 2020	RATIO PAR HAB (kg/hab/an)	% N/N-1	DISTANCE PARCOURUE PAR LES BENNES (km)
Secteurs au porte à porte	77 964	Entre 1 fois/sem et 2 fois/sem	Sac	21 467	275	-3,8%	387 000
Secteurs conteneurs	16 926	1 fois/sem	Bac	3 259	193	+1,3%	133 475
SOUS-TOTAL SSA	94 890	-	-	24 726	261	-0,4%	520 475
13 COMMUNES EN PRESTATION PRIVEE							
SECTEUR	NB HAB. DESSERVIS	FREQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	TONNAGE COLLECTE 2019	RATIO PAR HAB (kg/hab/an)	% N/N-1	DISTANCE PARCOURUE PAR LES BENNES (km)
13 communes ex CC Le Donjon Val Libre	4 171	1 fois/sem	Bac	932	223	+1,4%	-
SOUS-TOTAL	4 171	-	-	932	223	+1,4%	-
TOTAL	99 061	-	-	25 658	259	-0,4%	520 475

EVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉS



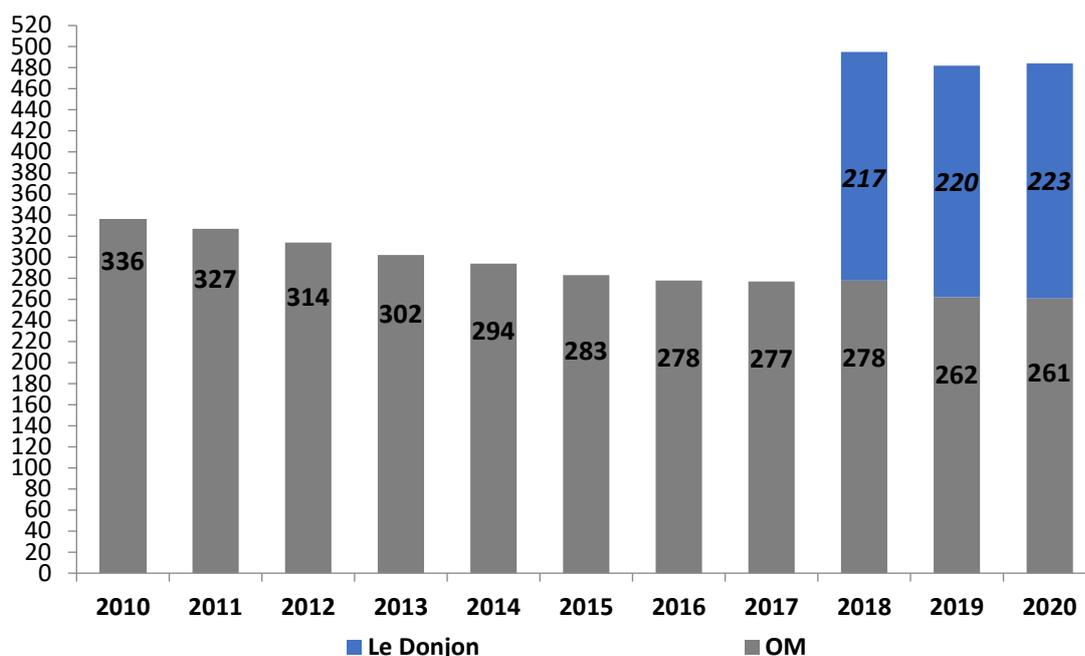
Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées en régie sur 136 communes sont en **faible baisse de 0,6%** avec **24 726 tonnes en 2020**.

En incluant les tonnages d'ordures ménagères collectés en prestation sur les 13 communes de l'ex CC du Donjon Val Libre, **le total est de 25 658 tonnes pour l'année 2020, en baisse de 0,5%**.

>>> Entre 2010 et 2020, la baisse des tonnages d'OMR collectées sur le territoire s'élève à 18%.

Les quantités de Déchets d'Activités Economiques (déchets ménagers assimilés) collectés dans le cadre de la redevance spéciale (DAE des industriels, EHPAD, collèges, communes, campings...) sont difficilement convertissables en tonnages. En effet leurs natures sont très variables d'un site à l'autre et nous n'avons en notre possession que les volumes collectés.

EVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES PAR HABITANT, EN KG



C'est donc une moyenne de 260 kg/hab. d'OMR collectées en 2019 et **259 kg/hab. en 2020**.

En 2019, au niveau de la région AURA, la moyenne d'OMR collectées est de 226 kg/hab. (enquête Sindra 2020 sur les données 2019).

02.2.2. COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Les matériaux recyclables concernés par la collecte sélective des emballages ménagers recyclables (EMR) au porte à porte sont les suivants :

- Tous les papiers (journaux, magazines, revues, prospectus, enveloppes, catalogues...),
- Cartons et cartonnettes d'emballages,
- Bouteilles et flacons en plastique, pots, barquettes, films et sacs plastiques,
- Briques alimentaires,
- Emballages métalliques en acier et aluminium.

Les emballages en verre (bocaux, bouteilles et pots) sont quant à eux uniquement collectés en apport volontaire dans les colonnes à verre implantées dans chaque commune.

MODALITÉS DE PRÉ-COLLECTE

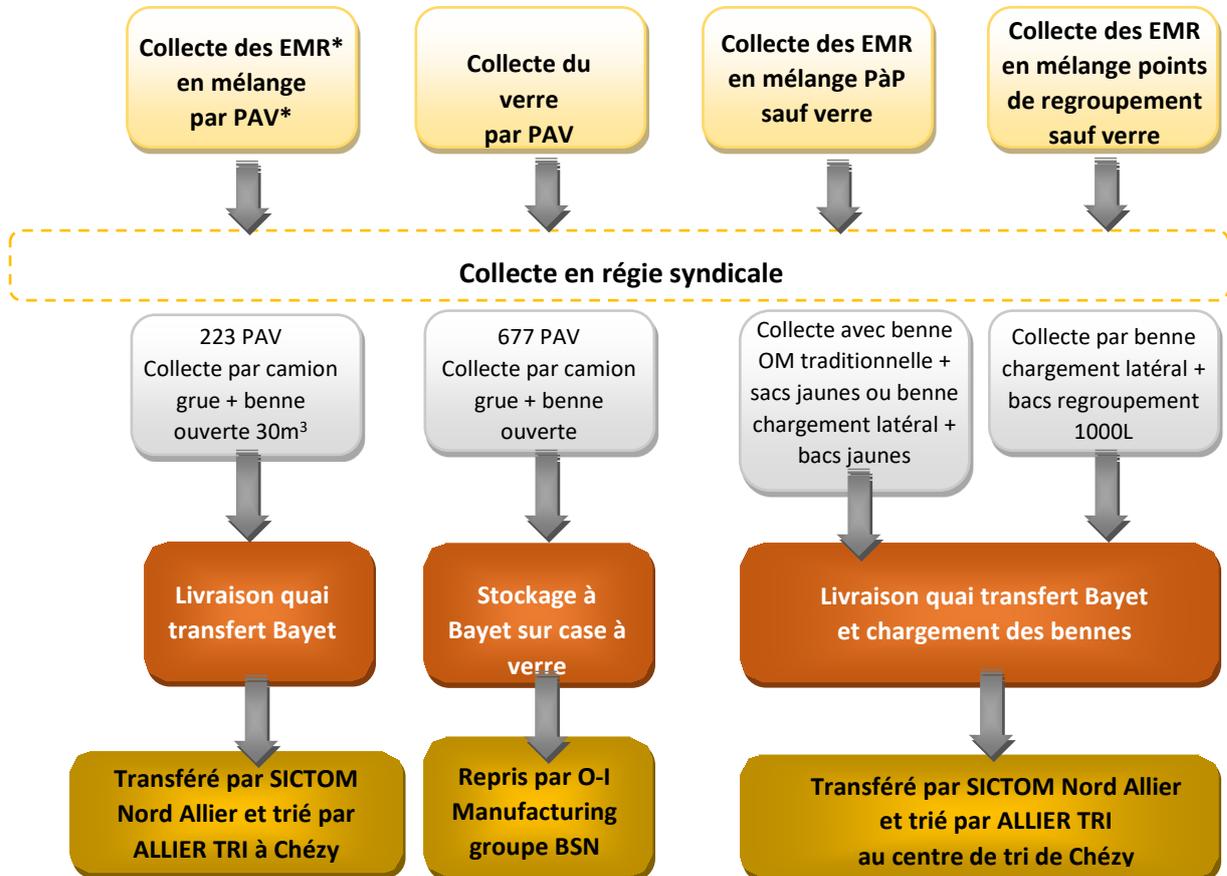
Selon les secteurs, le SICTOM Sud-Allier fournit aux usagers différents contenants afin de leur faciliter le geste de tri :

CONTENANTS	NB DE COMMUNES CONCERNEES	POPULATION CONCERNEE
 Sacs jaunes	4 communes partiellement concernées (secteurs dans lesquels le stockage de bacs jaunes est impossible) Billy, Ebreuil, Gannat et St Pourçain/Sioule	1 761
 Bacs jaunes	127 communes	84 566
 Bacs jaunes collectifs	17 communes Dont certaines communes avec des bacs jaunes individuels sur le passage de la benne	2 018
 Colonnes points tri multimatériaux	144 communes	96 545
 Colonnes points tri verre	149 communes	99 061

ORGANISATION



DONNÉES SUR LES CIRCUITS DE COLLECTE



*EMR : Emballages Ménagers Recyclables / *PAV : Points d'Apport Volontaire

RÉPARTITION DES COMMUNES PAR TYPES DE COLLECTE



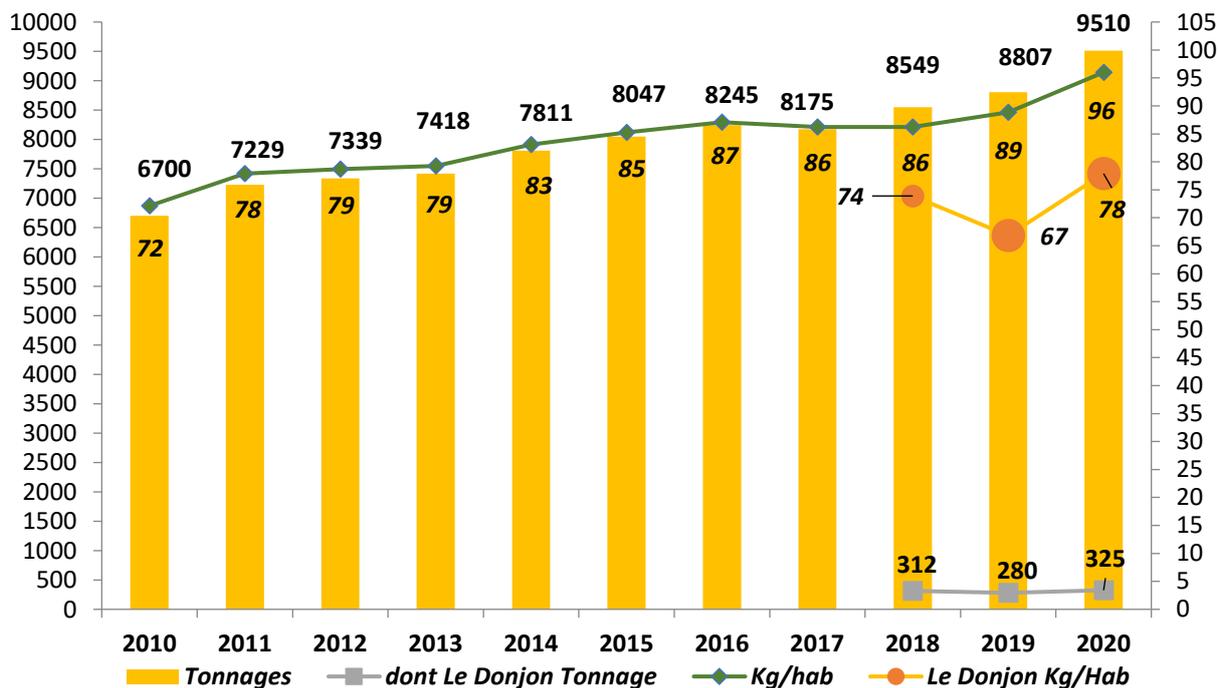
Collecte des bacs jaunes individuels avec une benne traditionnelle

DONNÉES SUR LES CIRCUITS DE COLLECTE ET LES TONNAGES COLLECTÉS

MATIERE	MODE DE COLLECTE	TONNAGE 2019	TONNAGE 2020	RATIO KG/HAB	% N/N-1	DISTANCE PARCOURUE PAR BENNE	RATIO KG/KM
Emballages cartons, papiers « mix fibreux »	Porte à porte + points tri	4 814,09	3 705,94	37,41	+2,95%	277 526 km	21 kg/km
Briques alimentaires	Porte à porte + points tri		91,34	0,92			
Cartons	Porte à porte + points tri + déchetteries + colonnes cartons		1 158,87	11,70			
Emballages plastiques « mix plastique »	Porte à porte + points tri		598,82	730,08	7,37		
Acier	Porte à porte + points tri	165,68	240,40	2,43	+54,62%	32 242 km	111 kg/km
Aluminium	Porte à porte + points tri		15,78	0,16			
Verre	Points tri	3 228,68	3 567,69	36,02	+10,50%		
DONT tonnages collectés sur les 13 communes en prestation privée							
MATIERE	MODE DE COLLECTE	TONNAGE 2019	TONNAGE 2020	RATIO KG/HAB	% N/N-1	DISTANCE PARCOURUE PAR BENNE	RATIO KG/KM
Emballages + papiers + cartons déch.	Points tri	88,45 + stock	174,90	41,93	-	-	-
Verre	Points tri	131,58	149,96	35,95	+13,97%	-	-
SOUS-TOTAL 13 communes		220,03	324,86	77,89		-	-
TOTAL		8 807,27	9 510,10	96,00	+7,98%	309 768 km	31 kg/km

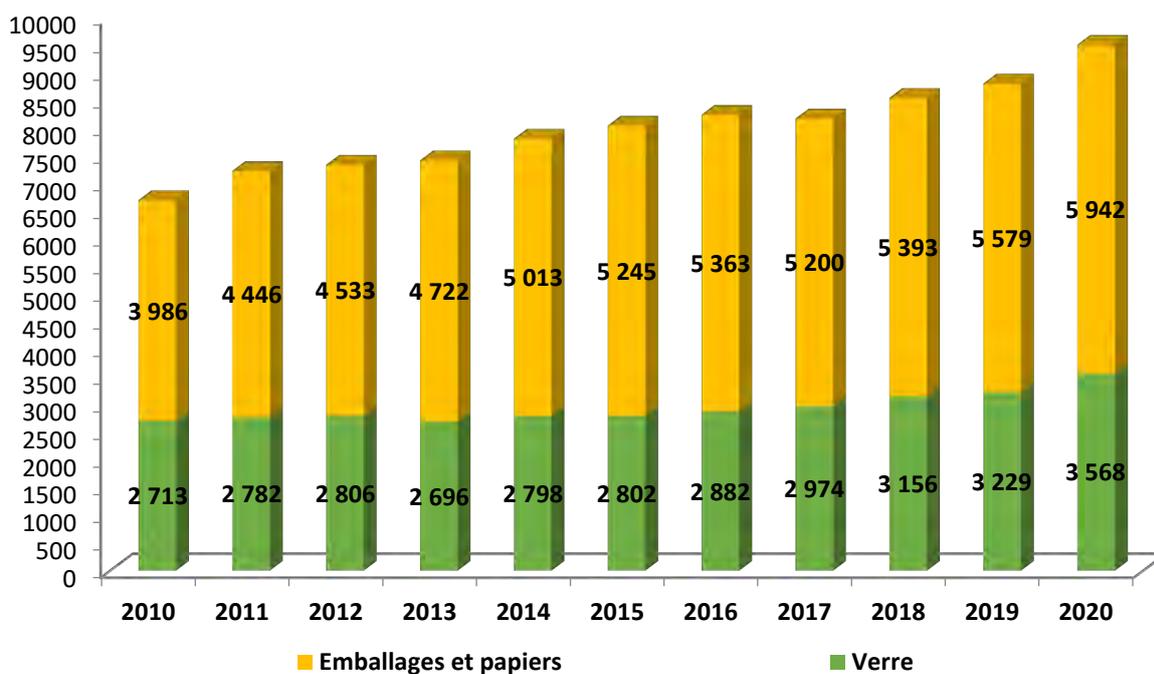
REFUS DE TRI (traités à l'UVEOM de Bayet)	Porte à porte + points tri	535,38 9,05%	450,46 7,20%	Il s'agit de la part de refus de tri et de fines. Par ailleurs, 308 tonnes d'emballages plastiques ont été valorisés via l'incinération car à ce jour ils ne sont pas valorisables via le recyclage matière.			
TOTAL				535,38 7,20%			

EVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'EMR + VERRE COLLECTÉE, HORS REFUS DE TRI



Le programme de conteneurisation de la collecte des emballages et papiers (mise à disposition de bacs jaunes individuels) et de réduction de la fréquence de collecte (passage tous les 15 jours) a été clôturé en décembre 2020 sur 15 communes.

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE (HORS REFUS DE TRI) EN TONNAGES



En 2020, chaque usager du SICTOM Sud-Allier a trié, en moyenne, **96 kg d’emballages ménagers recyclables et de papiers (hors refus), verre compris, un résultat en progression de 7,98% par rapport à 2019.**

>>> Entre 2010 et 2020, la hausse des tonnages d’EMR collectés sur le territoire s’élève à 42%.

La forte progression des tonnages d’emballages-papiers collectés sur l’ensemble du territoire peut s’expliquer par la simplification des consignes de tri, en vigueur depuis mai 2019 -et désormais globalement bien acquise par les usagers-, qui a été accompagnée par une communication massive. Par ailleurs, notre campagne d’optimisation de la collecte au porte à porte sur 15 communes qui s’est échelonnée de novembre 2019 à décembre 2020, a non seulement permis de gagner de nouveaux trieurs grâce à la mise à disposition de bacs individuels en lieu et place des sacs jaunes, mais a aussi été le prétexte pour relancer la communication sur le tri.

Au niveau régional, ce sont, en moyenne, 86 kg d’EMR et verre qui ont été triés en 2018 (enquête Sindra 2020 sur les données 2019).

TRI & VALORISATION

GRÂCE À NOTRE GESTE DE TRI...

En 2020, chaque usager a trié, en moyenne, 96 kg d’emballages, papiers et de verre.
Ici sont présentés des exemples de produits conçus à partir du recyclage de ces matières, ainsi que des équivalents en énergies.

2020



DESTINATION DES MATERIAUX (2019-FICHE ECO REPÈRES CITEO)



Verre : 98%
Emballages : 70%
Papiers : 64%



Verre : 2%
Emballages : 29%
Papiers : 35%

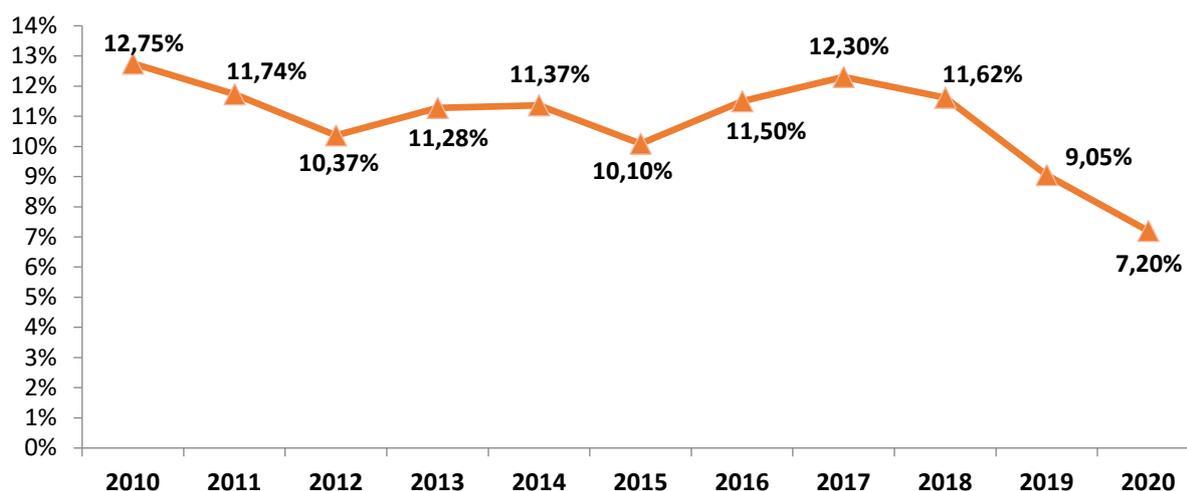


ASIE
Emballages : 1%
Papiers : 1%

EVOLUTION DU TAUX DE REFUS DE TRI

Afin d'évaluer la qualité du tri des emballages ménagers recyclables, ces collectes font l'objet de caractérisations. Ce sont des opérations qui permettent d'évaluer, par échantillonnage, la composition des flux d'emballages.

La méthode de prélèvement de caractérisation est normée (AFNOR XP X30) et impose 18 échantillonnages annuels qui se déroulent au centre de tri Allier Tri.



La qualité de tri moyenne, sur les secteurs en porte à porte et en apport volontaire, s'améliore en 2020. Il s'agit de la première année pleine durant laquelle la simplification des consignes de tri a été en vigueur.

A noter, par ailleurs, que 308 tonnes d'emballages plastiques, non valorisables de façon matière -via recyclage- à ce jour, ont été incinérées à l'UVEOM de Bayet.

✓ *Contrôles qualité*

Geste simple à adopter au quotidien, le tri nécessite néanmoins un suivi régulier réalisé par les équipes de collecte et les ambassadeurs du tri.

Les équipes de collecte signalent les refus de tri directement sur les postes GPS des bennes. Ces données sont ensuite traitées par le service collecte sélective et les ambassadeurs du tri. Ce travail, mené en partenariat avec les équipes de collecte, implique ainsi l'ensemble des services du SICTOM pour améliorer la qualité du tri.

L'objectif de ces opérations est d'informer au mieux les usagers des consignes de tri en vigueur sur le territoire pour ainsi faire baisser le taux de refus de tri.

Parallèlement, de l'information au porte à porte est dispensée dans les habitats collectifs et/ou les quartiers lorsque nous constatons une baisse de la qualité de tri dans des secteurs ciblés.

Régulièrement, des permanences sont aussi effectuées au dépôt où sont déchargées les bennes qui collectent les emballages afin de vérifier si les agents de collecte ont appliqué les consignes (ramassage interdit des sacs jaunes contenant trop d'erreurs).



02.3. LA COLLECTE EN DÉCHETTERIE ET LES COLLECTES D'ENCOMBRANTS ET D'ÉPAVES AUTOMOBILES

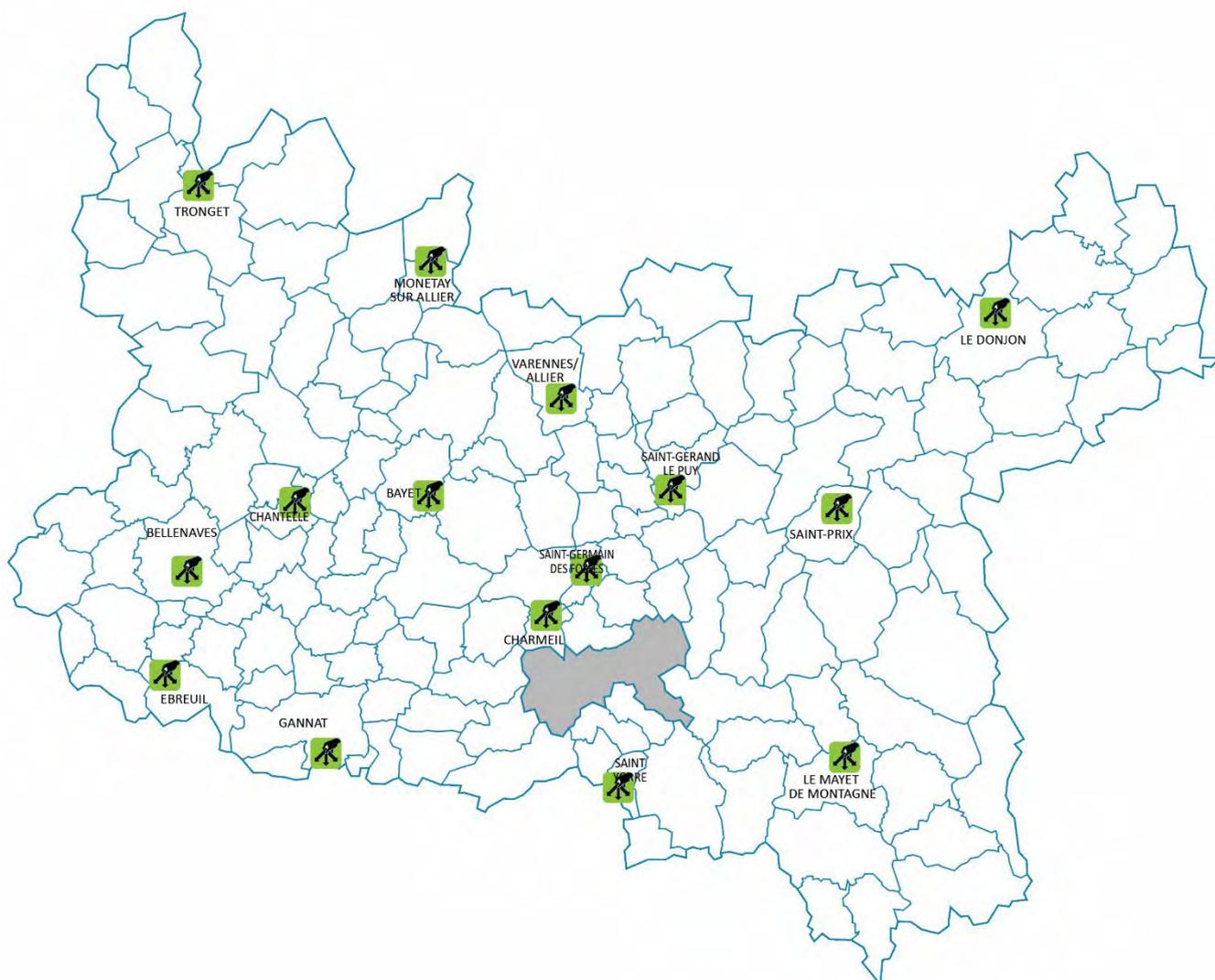
02.3.1. COLLECTE EN DÉCHETTERIE

Le SICTOM Sud-Allier compte 15 déchetteries sur l'ensemble de son territoire.

Par convention, les usagers des communes de Bellerive/Allier, Cusset, Vichy, St Priest Bramefant, Mons, St Sylvestre Pragoulin et St Quentin/Sioule ont également accès à ces 15 déchetteries.

Des contrôles d'accès par badges ont été mis en place sur les déchetteries de Charmeil, St Germain des Fossés, St Yorre, Gannat et Ebreuil, ainsi que sur la déchetterie de Cusset (gérée par Vichy Communauté). Ces badges sont destinés à établir une refacturation entre le SICTOM Sud-Allier et les autres syndicats selon les fréquentations des usagers sur ces déchetteries.

LOCALISATION DES DÉCHETTERIES



HORAIRES D'OUVERTURE

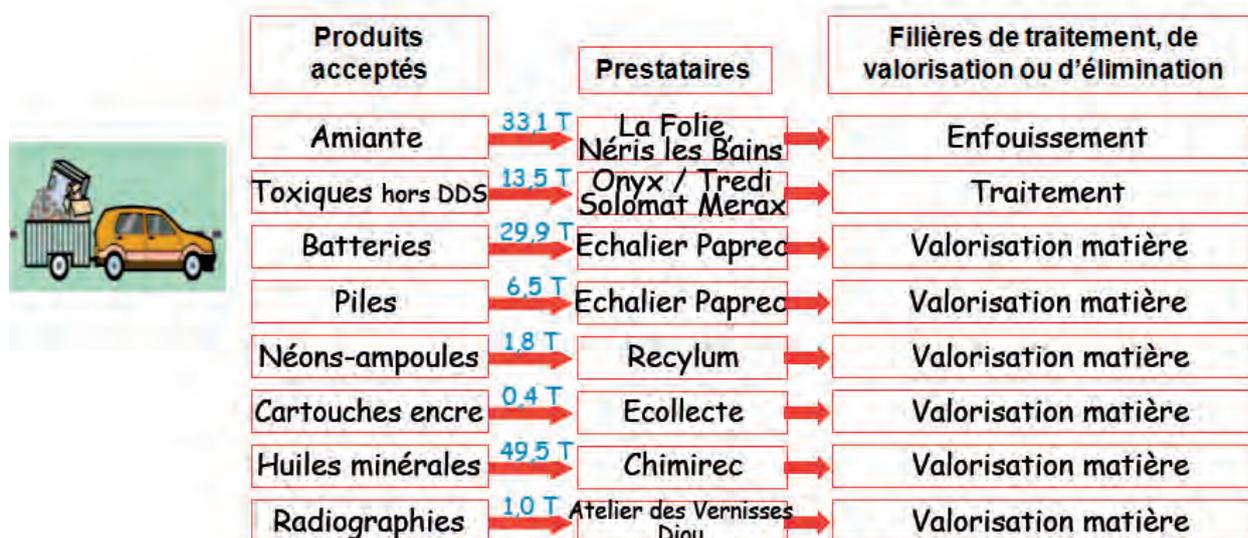
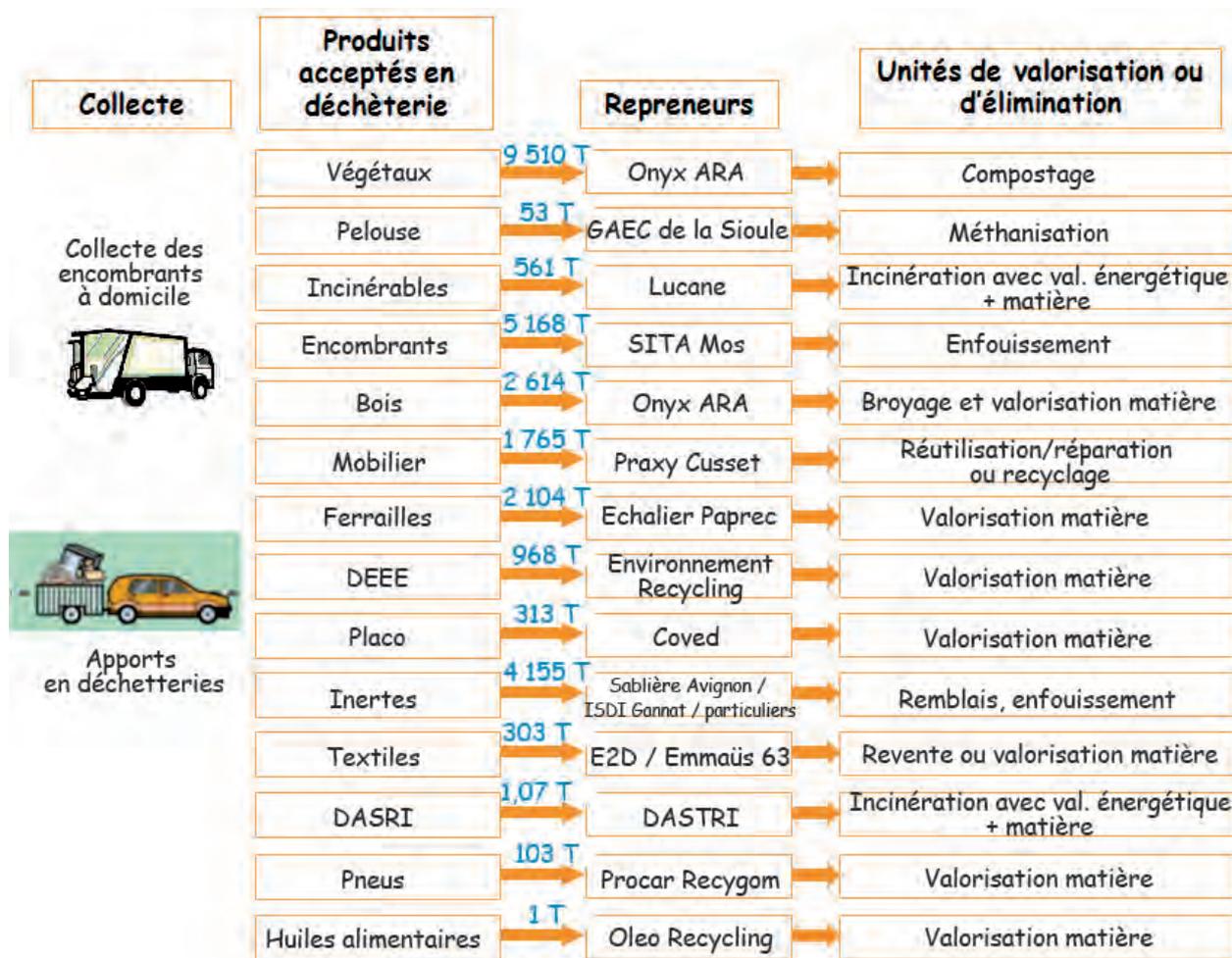
Horaires d'été : 1^{er} mars au 31 octobre – Horaires d'hiver : 1^{er} novembre au 29 février / Fermées dimanches + jours fériés

Déchetteries d'Ebreuil, de St Yorre, de Varennes sur Allier, de St Germain des Fossés, de St Prix							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	Fermée	8h15 – 12h				
	APRES-MIDI	Fermée	14h – 17h45	14h – 17h45	14h – 17h45	14h – 17h45	14h – 16h45
HIVER	MATIN	Fermée	8h45 – 12h				
	APRES-MIDI	Fermée	13h30 – 16h45				
Déchetteries de Tronget et Bellenaves							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	Fermée	8h15 – 12h	8h15 – 12h	Fermée	Fermée	8h15 – 12h
	APRES-MIDI	Fermée	Fermée	Fermée	14h – 17h45	14h – 17h45	Fermé
HIVER	MATIN	Fermée	8h45 – 12h	8h45 – 12h	Fermée	Fermée	8h45 – 12h
	APRES-MIDI	Fermée	Fermée	Fermée	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45	Fermée
Déchetterie de Le Donjon							
ETE	MATIN	Fermée	8h15-12h	Fermée	8h15-12h	Fermée	8h15-12h
HIVER	APRES-MIDI	Fermée	14h-16h45	Fermée	14h-16h45	Fermée	14h-16h45
Déchetteries de Chantelle et de Monétay/Allier							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	Fermée	Fermée	Fermée	8h15 – 12h	8h15 – 12h	Fermée
	APRES-MIDI	Fermée	14h – 17h45	14h – 17h45	Fermée	Fermée	14h – 16h45
HIVER	MATIN	Fermée	Fermée	Fermée	8h45 – 12h	8h45 – 12h	Fermée
	APRES-MIDI	Fermée	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45	Fermée	Fermée	13h30 – 16h45
Déchetterie de St Gérand le Puy							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	9h15 – 12h
	APRES-MIDI	14h30 – 17h45	14h30 – 17h45	Fermée	14h30 – 17h45	14h30 – 17h45	14h – 16h45
HIVER	MATIN	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	9h15 – 12h
	APRES-MIDI	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45	Fermée	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45
Déchetterie de Bayet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	8h15 – 12h	8h15 – 12h	8h15 – 12h	8h15 – 12h	8h15– 12h	8h15 – 12h
	APRES-MIDI	14h– 17h45	14h – 16h45				
HIVER	MATIN	8h45 – 12h					
	APRES-MIDI	13h30 – 16h45					
Déchetterie du Mayet de Montagne							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	Fermée	9h15 – 12h	9h15 – 12h	Fermée	9h15 – 12h	9h15 – 12h
	APRES-MIDI	Fermée	14h – 17h45	14h – 17h45	Fermée	14h – 17h45	14h – 16h45
HIVER	MATIN	Fermée	8h45 – 12h	8h45 – 12h	Fermée	8h45 – 12h	8h45 – 12h
	APRES-MIDI	Fermée	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45	Fermée	13h30 – 16h45	13h30 – 16h45
Déchetterie de Gannat							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	8h15 – 12h					
	APRES-MIDI	14h – 17h45	14h – 16h45				
HIVER	MATIN	8h45 – 12h					
	APRES-MIDI	13h30 – 16h45					
Déchetterie de Charmeil							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ETE	MATIN	8h15 – 12h					
	APRES-MIDI	14h – 17h45	14h – 16h45				
HIVER	MATIN	8h45 – 12h					
	APRES-MIDI	13h30 – 16h45					

ORGANISATION

*ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

Nota : le tonnage textiles comprend, outre les bornes présentes en déchetteries, l'ensemble des points de collecte situés sur le territoire

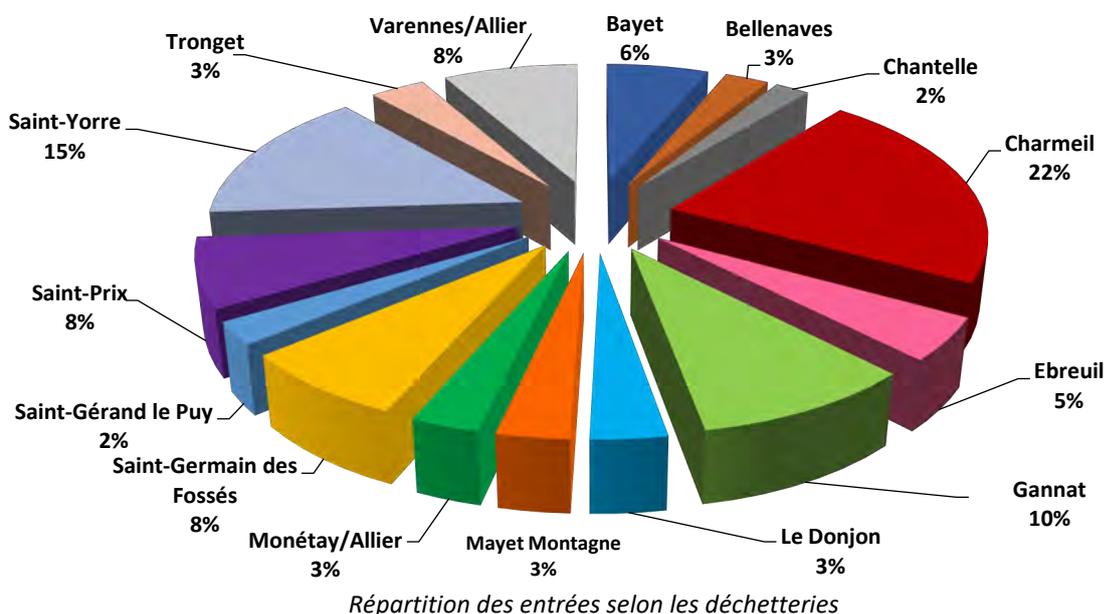


FRÉQUENTATION (EN NOMBRE DE PASSAGES)

DECHETTERIE	PARTICULIERS		% EVOLUTION N/N-1	PROFESSIONNELS		% EVOLUTION N/N-1	TOTAL 2020
	2019	2020		2019	2020		
Bayet	18 491	15 188	-18%	432	336	-22%	15 524
Bellenaves	8 342	6 688	-20%	5	7	+40%	6 695
Chantelle	5 639	5 228	-7%	6	3	-50%	5 231
Charmeil	60 955	54 128	-11%	1 621	1 095	-32%	55 223
Ebreuil	13 810	11 350	-18%	64	156	+144%	11 506
Gannat	25 123	23 413	-7%	556	482	-13%	23 895
Le Donjon	8 743	8 157	-7%	7	4	-43%	8 161
Le Mayet de M	8 858	7 743	-13%	28	30	+7%	7 773
Monétay/A	8 362	7 259	-13%	49	45	-8%	7 304
St Gérard le Puy	7 528	6 168	-18%	49	1	-98%	6 169
St Germain des Fossés	21 582	18 452	-15%	136	101	-26%	18 553
St Prix	22 699	18 733	-17%	56	34	-39%	18 767
St Yorre	38 496	36 180	-6%	436	345	-21%	36 525
Tronget	10 502	8 315	-21%	19	14	-26%	8 329
Varennes/A	22 322	20 391	-9%	61	41	-33%	20 432
TOTAL	272 709	247 393	-9%	3 478	2 694	-23%	250 087

En 2020, les 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier enregistrent **250 087 passages** dont **247 393 particuliers** et **2 694 professionnels**, soit une fréquentation globale en baisse de 9% par rapport à 2019.

Ce phénomène s'explique par la fermeture totale de nos 15 déchetteries durant 5 semaines, du 16 mars au 23 avril 2020 en raison de la pandémie Covid-19. Une réouverture progressive a ensuite été instaurée, suivant les autorisations préfectorales et les reprises échelonnées de nos prestataires de traitement : dépôt des déchets verts uniquement, sur rendez-vous, pour 5 déchetteries du 23 avril au 10 mai, puis sur rendez-vous pour l'ensemble des déchetteries et des flux, du 11 au 23 mai. La reprise d'une activité normale s'est effectuée à compter du 25 mai 2020.



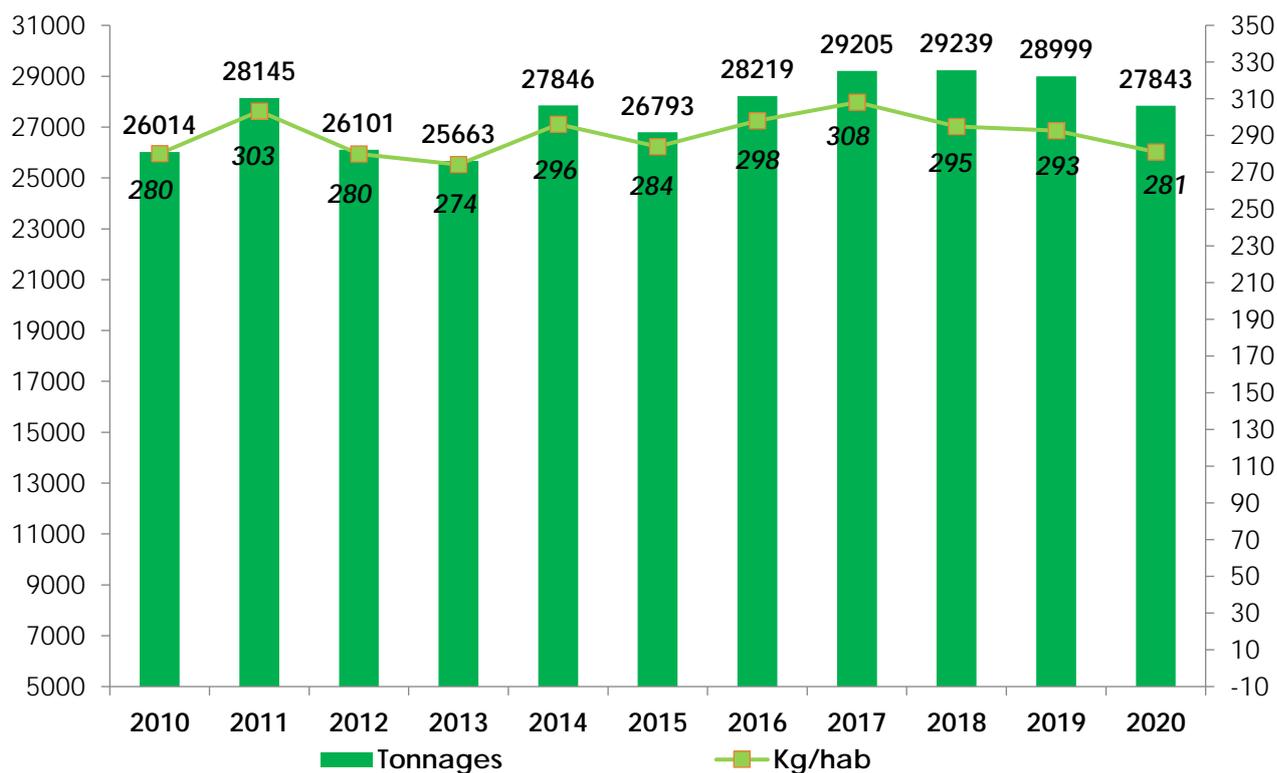
QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS (EN TONNES)

		2019	2020	Evolution en %
DECHETS VALORISES	Végétaux	9 769,24	9 510,22 Dont 1339 tonnes enlèvements et 169 tonnes dépôts communaux	-3%
	Pelouse	104,00	53,40	-49%
	Déchets incinérables valorisés UVEOM Bayet*	765,01	560,80	-27%
	Bois	2 504,86	2 613,85	+4%
	Mobilier	2 002,87	1 764,86	-12%
	Cartons	Inclus dans CS		
	Ferrailles	2 137,57	2 104,26	-2%
	DEEE	998,81	967,79	-3%
	Batteries	38,36	29,93	-22%
	Piles (y compris bornes dans communes)	11,78	6,52	-45%
	Huiles de vidange	49,41	49,50	+0,2%
	Huiles alimentaires	2,00 env. (pas de données chiffrées pour 2019)	1,00 env. (pas de données chiffrées pour 2020)	-50%
	Textiles (y compris bornes dans communes)	302,25	302,95	+0,2%
	Placo	342,00	313,19	-8%
	Pneus	111,46	103,17	-7%
	Néons-ampoules	2,07	1,83	-11,6%
	Cartouches encre	0,43	0,35	-18,6%
	Radiographies valorisées par Ligue Contre Cancer	0,50	1,00	+100%
	DASRI	0,92	1,07	+16,3%
Sous-total déchets valorisés	19 143,54	18 385,69	-4,0%	
DECHETS NON VALORISES	Inertes	4 265,25	4 154,95	-3%
	Encombrants	5 466,30	5 168,33	-5%
	Amiante	36,68	33,14	-10%
	Toxiques hors DDS	8,18	17,50	+108%
	DDS	79,26	83,00	+4,7%
	Sous-total déchets non valorisés	9 855,67	9 456,92	-4,1%
TOTAL DES APPORTS		28 999,21	27 842,61	-4,0%

*Seules 504,90 tonnes de déchets incinérables ont été facturées en 2020 par LUCANE

En 2020, **7 235 rotations de bennes** ont été réalisées par le SICTOM, dont 668 enlèvements pour les végétaux déposés en dépôts communaux et chez les particuliers / artisans. 82 enlèvements ont été également effectués chez les particuliers et artisans et dans les dépôts communaux : bois, cartons et ferrailles A noter que les déchetteries de Charmeil et Saint-Yorre sont équipées d'un compacteur permettant de réduire le nombre de rotations des bennes.

EVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉES



La quantité de déchets déposée en déchetterie est en baisse par rapport à 2019, -4% pour atteindre en 2020 **27 843 tonnes, soit une moyenne de 281kg/habitant.**

En 2020, chaque usager du SICTOM Sud-Allier a déposé en déchetterie, en moyenne, **281 kg de déchets, un résultat en diminution de 4,01% par rapport à 2019.**

Ce phénomène s'explique par la fermeture totale de nos 15 déchetteries durant 5 semaines, du 16 mars au 23 avril 2020 en raison de la pandémie Covid-19.

>>> Entre 2010 et 2020, la hausse des tonnages de déchets de déchetteries collectés sur le territoire s'élève à 7%.

Sur la région, nous enregistrons une moyenne de 232kg/hab. (enquête Sindra 2020 sur les données 2019).

✓ **Textiles**

Le SICTOM Sud-Allier a signé une convention avec l'éco-organisme REFASHION. Des **bornes de collecte pour le textile** sont également mises à disposition des usagers **dans l'ensemble des déchetteries du SICTOM Sud-Allier ainsi que dans la plupart des communes** du territoire. Cette collecte, ainsi que l'implantation des bornes, est gérée par l'association **E2D** basée à Bellerive sur Allier et par **Emmaüs 63**.

Grâce à ces deux structures, ce sont **302,95 tonnes** de textiles qui ont pu être valorisées en 2020 sur les 153 points de collecte implantés sur l'ensemble de notre territoire et être ainsi écartées de l'incinération. Ce résultat reste stable en 2020 malgré les périodes de confinement durant lesquelles les collectes ont pu être suspendues.

✓ *Tontes de gazon*

3 déchetteries ont par ailleurs mis en place une benne spécifique permettant de récupérer les tontes de gazon, d'avril à septembre. La pelouse est ainsi dirigée dans un méthaniseur agricole sur le bassin de St Pourçain/Sioule. **53 tonnes de pelouse** ont ainsi été valorisées en 2020.

✓ *Déchets d'équipement d'ameublement*

Le SICTOM Sud-Allier adhère à l'éco-organisme Eco-Mobilier (chargé de l'organisation de la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé) avec en 2020, 11 déchetteries (Bayet, Bellenaves, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Le Mayet de Montagne, St Germain des Fossés, St Prix, St Yorre, Tronget et Varennes/Allier) qui disposent d'une benne spécifique afin de collecter tous types de mobiliers (sièges, meubles, literie...) qui seront valorisés. **1 765 tonnes de mobilier** ont ainsi été collectées en 2020.

✓ *Réemploi*

4 de nos déchetteries (Charmeil, Le Mayet de Montagne, Seuillet et St Yorre) participent à la collecte d'objets en bon état qui sont ensuite dirigés vers la Recyclerie de Cusset. **8,7 tonnes ont ainsi pu être valorisées à la Recyclerie** en 2020 (16 tonnes en 2019).

95% des objets collectés et traités par la Recyclerie ont trouvé une seconde vie via le réemploi ou le recyclage.

✓ *DASRI*

Les actes de soins à domicile génèrent deux types de déchets médicaux à risque infectieux : déchets piquants ou tranchants et déchets mous.

Ces déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI) ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères qu'ils peuvent contaminer. Ils représentent par ailleurs un risque important pour les malades, leur entourage, ainsi que pour le personnel de collecte.

Un éco-organisme, collectant les contributions des metteurs sur le marché, DASTRI, a été créé par arrêté du 12 décembre 2012. Il est en charge d'enlever et de traiter les DASRI et se substitue à la responsabilité des metteurs sur le marché.

Les malades récupèrent gratuitement des contenants spécifiques en pharmacie afin de trier leurs déchets de soins à domicile. Ils peuvent ensuite les déposer dans plus de 70 pharmacies du territoire du SICTOM Sud-Allier qui les collectent ou les apporter en déchetterie. **1,07 tonne de DASRI** a par ailleurs été collecté par le SICTOM Sud-Allier en 2020 dans ses différentes déchetteries.

✓ *Déchets dangereux des ménages*

Le SICTOM Sud-Allier adhère à EcoDDS, agréé en 2013 par les pouvoirs publics. Il s'agit d'un éco-organisme dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter les déchets chimiques des particuliers.

Les 15 déchetteries du syndicat disposent d'un local dédié pour le stockage de ces produits, par catégories.

Sont pris en charge par EcoDDS les produits suivants, même vides : bricolage et décoration (peinture, colle, solvant...), les produits d'entretien véhicule, jardinage (herbicide, engrais...), entretien de piscine (chlore, désinfectant...), produits spéciaux d'entretien de la maison (décapant four, insecticide, ammoniacque...) et les produits de chauffage, cheminée/poêle et barbecue (combustible liquide, allume-feu, alcool à brûler, nettoyant...).

POUR VOS PRODUITS
CHIMIQUES USAGÉS
 DIRECTION LA
 DÉCHETTERIE



DÉCOUVREZ TOUTES LES DÉCHETTERIES SUR :
www.ecodds.com

SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF
 ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES
 DÉCHETS CHIMIQUES DES PARTICULIERS

✓ *Déchets d'Équipements Electrique et Electronique*

Repris par Ecologic, les D3E collectés en déchetteries représentent en moyenne 10 kg/hab/an.



APPORTS INERTES A L'ISDI DE GANNAT

L'installation de stockage de déchets inertes implantée à côté de la déchetterie de Gannat a accueilli **564 tonnes en 2020**.

02.3.2. COLLECTE DES ENCOMBRANTS A DOMICILE

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de la mairie.

Sont ainsi collectés les objets métalliques ou contenant de la ferraille et les équipements électriques et électroniques (ferrailles diverses, petit matériel agricole, cuves, bidon métallique vide, sommier et matelas à ressorts, mobilier et fenêtre métallique sans vitrage, frigidaire, lave-linge, téléviseur, mobylette, tondeuse, caravane...).

187,16 tonnes ont été collectées en 2020 sur les 149 communes adhérentes (109,22 tonnes en 2019).

02.3.3. COLLECTE DES ÉPAVES AUTOMOBILES A DOMICILE

En parallèle à la collecte des encombrants, le SICTOM propose également le ramassage à domicile des épaves automobiles.

En 2020, ce sont **138 épaves**, soit environ **141,45 tonnes** qui ont été collectées puis dirigées vers Echallier.



03. LA COLLECTE DES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets. Toutefois, le SICTOM Sud-Allier peut prendre en charge leurs déchets assimilables aux déchets ménagers. La collecte est alors assurée comme celle des OMA mais ce service est soumis à l'application d'une redevance spéciale, complémentaire de la TEOM et rendue obligatoire par la loi du 13/07/1992.

Les déchets produits par les entreprises, commerces, campings, collèges et lycées et maisons de retraite sont ainsi, en partie, collectés par le SICTOM Sud-Allier. Ce sont les Déchets d'Activités Economiques.

Ils entrent dans le champ d'application de la redevance spéciale et d'un marché public pour la collecte des déchets en bords de route pour le compte du Conseil départemental de l'Allier.

PRODUCTEURS AUTRES QUE LES MENAGES	NATURE DES DECHETS PRIS EN CHARGE	NATURE DU SERVICE RENDU*	FINANCEMENT DU SERVICE	VOLUME COLLECTÉ 2019 + éq. tonnage	VOLUME COLLECTÉ 2019 +éq. tonnage	EVOLUTION N/N-1	MODALITÉ DE FACTURATION
Industriels	DAE	Collecte	Convention	28 372,65 m ³ = 8 511,80 tonnes env	28 131,53 m ³ = 8 439,46 tonnes env	-1%	Redevance spéciale
Campings							
Collèges Lycées							
Maisons de retraite							
CD 03	OM	Collecte	Marché public	1 087,68 m ³ * = 326,30 tonnes env	435,60 m ³ =130,68 tonnes env	-60%	Tarif marché
Industriels hors territoire SICTOM (ViCo)	DAE	Collecte	Convention	707,74 m ³ = 212,32 tonnes env	656,52 m ³ = 196,96 tonnes env	-7%	Redevance spéciale
TOTAL				30 168,07 m³	29 223,65 m³	-3%	

Les équivalents tonnages ne sont indiqués qu'à titre indicatif puisque les déchets collectés le sont dans le cadre de tournées classiques et qu'aucune pesée spécifique n'est effectuée, la facturation étant faite au volume collecté.

04. LE BILAN DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE SICTOM

04.1. BILAN GLOBAL 2020 DES DÉCHETS COLLECTÉS

FLUX DE DÉCHETS	MODALITÉS DE COLLECTE	TONNAGES COLLECTÉS	DESTINATION DES DÉCHETS COLLECTÉS
Ordures ménagères dont redevance spéciale	PàP et AV	25 658	UVEOM Bayet
Refus de tri	PàP et AV	450	UVEOM Bayet
Emballages plastiques valorisés par incinération	Pà P et AV	308	UVEOM Bayet
Déchets de déchetteries (déchets incinérables)	Déchetteries	561	UVEOM Bayet
Verre	AV	3 568	O-I Manufacturing
Emballages Ménagers Recyclables (hors verre)	PàP et AV	5 942	Allier Tri
Encombrants	PàP	187	Echalier / ISDND du Guègue
Epaves automobiles	PàP	141	Echalier
Autres déchets apportés en déchetteries			
• DEEE	Déchetteries	968	Environnement Recycling
• DASRI	Déchetteries	1	Lucane / DASTRI
• Inertes	Déchetteries + enlèvements divers	4 155	ISDI Gannat, remblais Avignon ou particuliers
• Bois	Déchetteries + enlèvements divers	2 614	Veolia Onyx
• Mobilier	Déchetteries	1 765	Eco-mobilier
• Plâtre	Déchetteries	313	Coved
• Encombrants	Déchetteries + enlèvements divers	5 168	ISDND du Guègue – Sita Mos
• Végétaux	Déchetteries + enlèvements divers	9 510	Veolia Onyx
• Pelouse	Déchetteries + enlèvements divers	53	Méthaniseur agricole St Pourçain/S.
• Ferrailles	Déchetteries + enlèvements divers	2 104	Echalier
• Textiles	Déchetteries + bornes communes	303	PCLF + Emmaüs 63 Puy Guillaume
• Autres déchets	Déchetteries + AV	325	Repreneurs spécifiques
TOTAL SSA + 13 communes Le Donjon		64 094 (64 382 T en 2019) soit -0,45%	

En 2020, chaque usager du SICTOM Sud-Allier (pour les 149 communes) a, en moyenne, produit **647kg** de déchets ménagers et assimilés, soit **1,77kg/jour/habitant**.

05. LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

05.1. TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : UVEOM

L'exploitation de l'UVE est confiée jusqu'en 2027 à la société LUCANE (groupe VEOLIA) dans le cadre d'une délégation de service public.

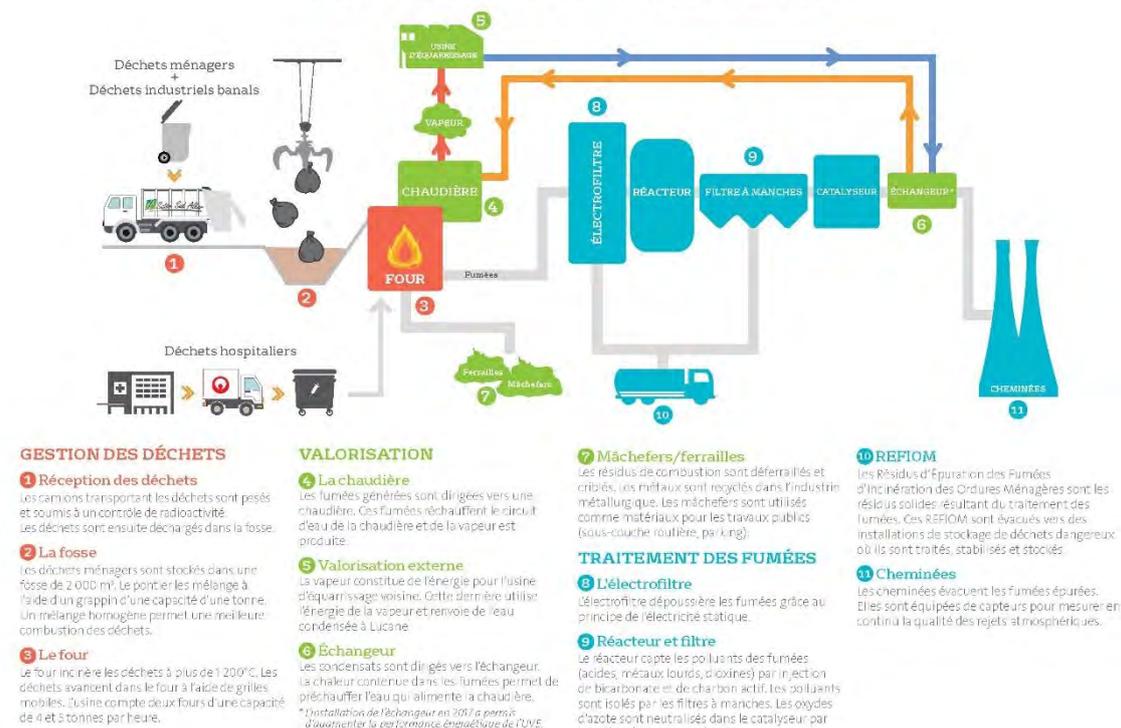
Equipée de deux fours fonctionnant 24h/24 et 7j/7, l'UVEOM a traité en 2020 25 990 tonnes de déchets en provenance du SICTOM Sud-Allier mais aussi d'autres collectivités et d'entreprises (85,9% de ces déchets sont d'origine ménagère, 5,5% étant des déchets d'activités économiques et 6,2% des déchets d'activités de soins à risques infectieux).

L'énergie récupérée de la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur brute vendue à l'usine d'équarrissage voisine.

Les principales données concernant l'activité de notre délégataire, présentées ci-après sont issues du rapport d'activités 2020 LUCANE qui est disponible sur demande (contact@sictom-sud-allier.fr) et en téléchargement sur notre site Internet www.sictomsudallier.fr

05.1.1. FONCTIONNEMENT

DU DÉCHET À L'ÉNERGIE VERTE



05.12. TONNAGES TRAITÉS A L'UVEOM

✓ Récapitulatif des flux des entrées et des sorties

DECHETS ENTRANTS / SORTANTS		
Type de déchets	Tonnes	Ratio
OM et assimilés du SICTOM SA, dont 24 726 OM	25 990	44,1%
Apports Allier Tri	3 049	5,2%
DASRI	4 481	7,6%
DAE	3 250	5,5%
Boues	575	1,0%
OM extérieures	22 334	37,9%
Total déchets réceptionnés	58 920	
Déchets détournés vers ISDND Gaïa Cusset	2 189	
Total déchets incinérés (OM + DAE + DASRI)	56 731	
Sous-produits issus de l'incinération		
<i>Métaux</i>		
	<i>Tonnages</i>	
Métaux ferreux	1 383	
Métaux non ferreux	66	
Total métaux valorisés	1 449	
<i>Mâchefers</i>		
	<i>Tonnages</i>	
Mâchefers produits valorisables	12 850	
Mâchefers valorisés (remblais voiries)	9 988	
Mâchefers valorisables (en attente valorisation)	2 863	
Total mâchefers valorisés	9 988	
<i>Déchets issus de l'incinération</i>		
	<i>Tonnages</i>	
REFIOM évacués vers ISDD SECHE Laval	1 661	
Total REFIOM évacués	1 661	
<i>Valorisation énergétique</i>		
	<i>MWh</i>	
Vapeur produite	125 338	
Vapeur autoconsommée	19 960	
Vapeur vendue à l'équarrissage	76 639	
Récapitulatif des matières incinérées		
Déchets : OM / DAE (boues incluses)	54 439	75,3%
Déchets : DASRI	4 484	6,2%
Eau de Sioule station de pompage	4 355	6,0%
Eaux recyclées	8 986	12,4%
TOTAL MATIERES INCINEREES	72 261	

OM extérieures / DAE

Les déchets ménagers du périmètre SICTOM Sud-Allier restent stables par rapport à l'an passé.

Les apports d'ordures ménagères extérieures ont fortement augmenté avec l'arrivée des déchets du SICTOM Nord-Allier sur une année pleine.

Afin d'assurer le maintien en fonctionnement des lignes d'incinération, 22 334 tonnes d'ordures ménagères des départements de l'Allier et de la Loire ont été réceptionnées, notamment 18 904 tonnes du SICTOM Nord allier et 3 430 tonnes de l'agglomération Roannaise.

Les DAE ont baissé de 41% sur l'année 2020.

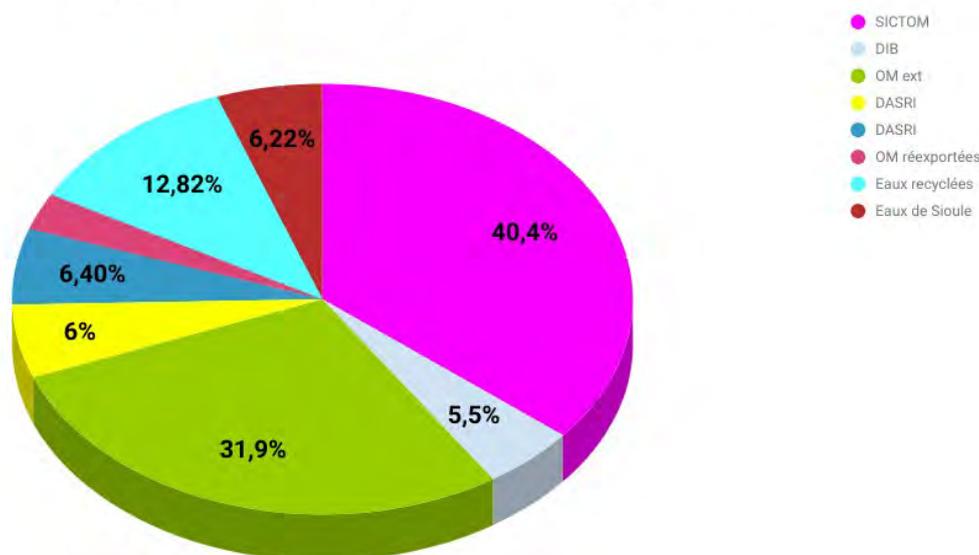
DASRI

Les DASRI sont en hausse de 1,5% par rapport à 2019, surtout au premier semestre.

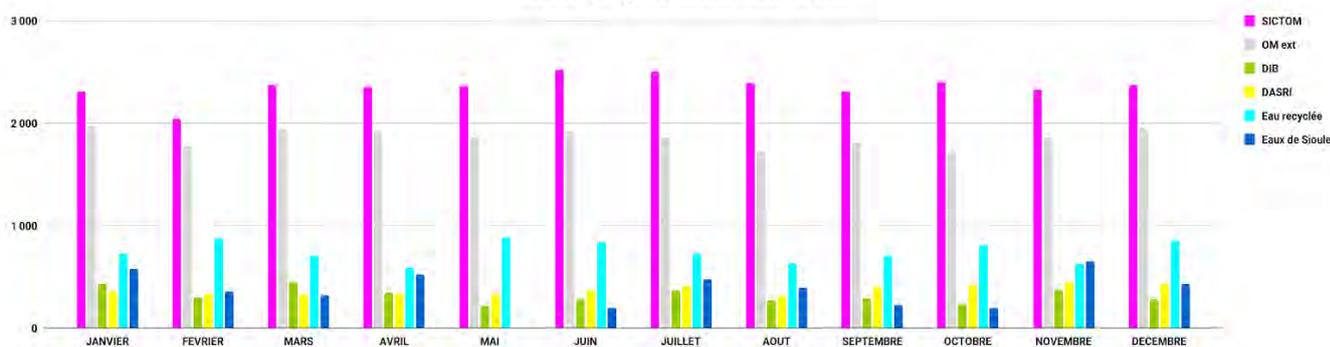
✓ Déchets incinérés

MOIS	SICTOM		ALLIER TRI	DAE	OM EXTERIEURES	OM REEXPORTÉES	DASRI	TOTAL DECHETS INCINERES	EAUX RECYCLEES INJECTÉES DANS LES FOURS	EAUX DE SIOULE INJECTÉES DANS LES FOURS	TOTAL MATIERES INCINERÉES
	OM	Déch.									
Janv.	2043	37	228	425	1973	0	360	5067	723	576	6366
Févr.	1783	49	210	299	1772	0	335	4448	877	357	5682
Mars	2086	32	253	453	1937	0	331	5092	708	318	6118
Avril	2075	1	285	342	1932	0	340	4974	588	522	6084
Mai	2060	34	273	214	1861	405	325	4364	885	4	5253
Juin	2195	63	268	278	1923	376	363	4714	841	194	5749
Juil.	2176	54	271	268	1861	0	416	5143	722	475	6340
Août	2081	54	255	268	1725	75	315	4624	635	397	5656
Sept.	2016	43	247	289	1811	59	400	4747	708	228	5683
Oct.	2112	53	235	231	1723	1274	420	3499	813	200	4512
Nov.	2022	39	269	376	1952	0	446	5016	628	651	6295
Déc.	2076	46	255	286	1952	0	430	5045	858	433	6336
TOTAL	24726	505	3049	3825	22334	2189	4481	56731	8986	4355	70072

Répartition des matières incinérées 2020



Evolution par type de matières incinérées 2020



05.13. DÉCHETS RÉEXPORTÉS

En 2020, 2 189 tonnes de déchets ont été réexportés. Ces réexports de déchets ont eu lieu lors de la période d'arrêt technique des mois de juin et octobre 2020.

05.14. HEURES DE FONCTIONNEMENT

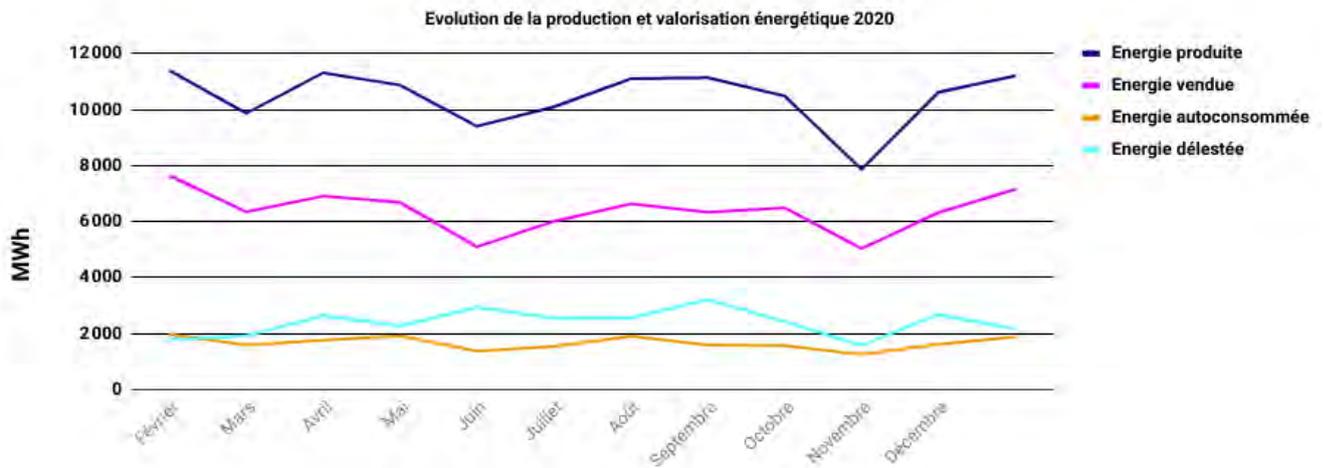
MOIS	HEURES DE FONCTIONNEMENT			HEURES MOYEN/FOUR	DEBIT TRAITEMENT TOTAL T/H	PCI KCAL/KG
	Four 1	Four 2	Total			
TOTAL 2020	8 081,04	8 114,12	16 195,2	8 245,2	8,51	2 157,6
EVOLUTION	2,79%	0,86%	1,82%	1,82%	0,91%	-4,53%

La disponibilité des lignes d'incinération sur l'année 2020 est en augmentation de 1,82% par rapport à 2019.

Ce taux de fonctionnement de plus de 94% figure parmi les meilleurs résultats de France.

05.15. PRODUCTION ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

	ENERGIE PRODUITE		ENERGIE VENDUE		ENERGIE AUTOCONSOMMEE		TOTAL ENERGIE VALORISEE MWh	ENERGIE DELESTEE	
	Tonnage vapeur	Energie MWh	Tonnage vapeur	Energie MWh	Tonnage vapeur	Energie MWh		Tonnage vapeur	Energie MWh
Janv.	17388	11387	11845	7637	3005	1970	9606	2538	1781
Févr.	15070	9869	9858	6351	2437	1597	7949	2775	1920
Mars	17270	11310	10729	6913	2682	1758	8671	3859	2639
Avril	16598	10870	10355	6680	2919	1914	8594	3324	2276
Mai	14351	9398	7892	5093	2082	1365	6458	4377	2941
Juin	15415	10095	9320	6005	2347	1539	7544	3748	2551
Juil.	16950	11100	10362	6636	2905	1905	8540	3683	2560
Août	17006	11137	9767	6331	2426	1590	7921	4813	3216
Sept.	16002	10479	10079	6488	2394	1569	8057	3529	2422
Oct.	12014	7868	7808	5030	1910	1252	6282	2296	1586
Nov.	16212	10617	9812	6321	2466	1617	7938	3934	2679
Déc.	17115	11208	11106	7155	2875	1885	9039	3134	2169
TOT. 2020	191391	125338	118933	76639	30448	19960	96599	42010	28739
EVO	-0,12%		-1,61%		-3,83%		-2,08%	7,10%	



En comparaison à 2019, l'énergie produite par l'UVE de Lucane sur l'année 2020 s'est vue quasiment égale.

Une légère baisse sur l'énergie vendue a été enregistrée car le partenaire SARVAL a vu son taux de fonctionnement baisser sur l'année dernière.

L'énergie autoconsommée par le site a aussi connu une légère baisse, en corrélation avec les besoins de l'usine.

L'augmentation de l'énergie délestée est simplement expliquée par l'augmentation de la production à flux constant et la baisse de vente du client.

05.1.6. FLUX DE SOUS-PRODUITS

✓ Mâchefers

En 2020, l'UIOM LUCANE a produit 12 850 tonnes de mâchefers.

Au cours de l'année, les mâchefers ont été analysés, conformément à l'arrêté du 18 novembre 2011 relatif à la valorisation des mâchefers en technique routière.

En 2020, l'UVE a produit 2 lots de mâchefers valorisables en technique routière de type 1 et 2 et 10 lots valorisables de type 1.

9988 tonnes de mâchefers ont été valorisées sur des chantiers TP autour du site, soit une baisse de 4.6% par rapport à 2019 (10 468 tonnes valorisées). Cette baisse est dû au confinement et à l'arrêt de tous les chantiers TP pendant 4 mois. Ce retard sur la valorisation des mâchefers a été résolu avec de gros départs en début d'année 2021.

✓ REFIOM, ferrailles et non ferreux d'incinération

La production de REFIOM de 2020 a légèrement augmenté par rapport à 2019. Cette hausse est aussi liée à une meilleure disponibilité des lignes de traitement.

Les REFIOM produits ont été admis en ISDD à Laval, site exploité par le groupe SÉCHÉ.

La quantité de métaux ferreux extraite des mâchefers a nettement augmenté. Cette hausse est liée à une augmentation de la disponibilité des lignes de traitement et à l'augmentation du volume d'ordures ménagères.

La quantité des non-ferreux enregistre une baisse car notre taux de DIB a fortement diminué. De plus, une expédition a été enregistrée en toute fin d'année 2019, décalant ainsi la première expédition.

L'ensemble des métaux ferreux et non ferreux ont été acheminés vers des filières de valorisation.

RECAPITULATIF DES SOUS PRODUITS DE L'ANNEE 2020

Mois	Métaux		REFIOM (tonne)	Mâchefers produits (tonne)	Mâchefers valorisés (tonne)
	Ferreux (tonne)	Non ferreux (tonne)			
Janvier	110,48	0,00	155,54	1 309,64	679,34
Février	100,68	0,00	113,48	1 055,54	259,56
Mars	120,54	0,00	156,44	1 218,94	0,00
Avril	159,62	16,94	138,80	1 135,70	0,00
Mai	97,58	0,00	127,48	999,66	0,00
Juin	114,50	0,00	138,32	956,82	0,00
Juillet	102,74	0,00	157,58	1 067,47	2 664,76
Août	129,20	14,78	110,70	1 004,56	2 533,36
Septembre	123,28	0,00	156,78	1 030,68	1 431,04
Octobre	69,42	18,38	127,22	828,02	0,00
Novembre	124,12	0,00	110,72	1 114,80	117,34
Décembre	130,56	15,78	167,60	1 128,32	2 302,22
TOTAL 2020	1 382,72	65,88	1 660,66	12 850,15	9 987,62
TOTAL 2019	1 004,30	82,22	1 626,06	12 029,13	10 468,18
EVOLUTION	37,68%	-19,87%	2,13%	6,83%	-4,59%

05.17. BILAN ÉNERGÉTIQUE

Nous notons que le taux de valorisation sur l'année 2020 de Lucane baisse de 1.5%. En effet, notre énergie valorisée est quasi identique à 2019 mais le tonnage traité sur Lucane a quant à lui évolué, donc le taux de valorisation s'en voit légèrement dégradé.

41

DETERMINATION DU TAUX DE VALORISATION GLOBAL 2020	
Tonnage de déchets incinérés (déchets + eaux souillées)	70 072
CALCUL DU TAUX DE VALORISATION ENERGETIQUE	
Énergie produite (MWh)	125 338
Énergie délestée (MWh perdue)	28 739
Énergie valorisée	
Énergie vendue (MWh)	76 639
Énergie auto-consommée (MWh)	19 960
TOTAL ENERGIE VALORISEE	96 599
TAUX DE VALORISATION THERMIQUE 2020	77,1%
TAUX DE VALORISATION THERMIQUE 2019	78,6%
Évolution taux de valorisation thermique	-1,5%
CALCUL DU TAUX DE VALORISATION GLOBALE	
Matériaux recyclés	Tonnages
Mâchefers valorisables	12 850
Mâchefers valorisés	9 988
Mâchefers maturables	0
Métaux ferreux	1 383
Métaux non ferreux	66
TOTAL MATERIAUX RECYCLES	24 286
TAUX DE VALORISATION GLOBALE 2020	85%
TAUX DE VALORISATION GLOBALE 2018	83%
Évolution taux de valorisation globale	2%

05.1.8. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Conformément à la réglementation en vigueur, le calcul de la performance énergétique tient compte du facteur de correction climatique (FCC = 1.089 selon Arrêté du 28/12/17, FCC = 1,2 selon arrêté du 07/12/16 modifiant l'arrêté du 20/09/02).

Le coefficient performance énergétique Pe global (avec valorisation de l'énergie autoconsommation) de l'année 2020 est de 74.7%. Soit légèrement en baisse, car comme expliqué page précédente, notre énergie valorisée est quasi identique à 2019 mais le tonnage traité sur Lucane a quant à lui évolué. Nous notons donc aussi une baisse de la performance énergétique sans autoconsommation qui est de 58,9% soit 2.5% de moins qu'en 2019.

Le coefficient performance énergétique Pe global de l'année 2020 est de 74,7% avec valorisation de l'énergie autoconsommation.

05.1.9. CONSOMMATION D'EAU

Malgré une année 2020 historiquement sèche, avec un très faible taux de pluie, nous avons enregistré une baisse sur les consommations d'eau forage et d'eau de ville. Baisse majoritairement due à une sensibilisation du personnel en interne sur ces consommations.

05.1.10. SURVEILLANCE DES REJETS GAZEUX – CONTRÔLES EXTERNES

RESULTATS ANALYSES SEMESTRIELLES 2020					
	Valeurs Limites	Ligne 1		Ligne 2	
		1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre
Poussières (mg/Nm3)	10	2,8	0	2,25	0,1
SO2 (mg/Nm3)	50	6	6,4	12,9	13,6
NOx (mg/Nm3)	80	31,6	37	63,8	61
CO (mg/Nm3)	50	14	16,1	19,8	12,7
HCl (mg/Nm3)	10	1,1	1,5	8,1	1,4
HF (mg/Nm3)	1	0	0,3	0	0
COT (mg/Nm3)	10	2,9	0,2	0	0,7
NH3 (mg/Nm3)	30	0,7	0,1	10,3	1,3
Dioxines (ng I-TEQ/Nm3)	0,1	0,001	0,002	0,002	0,033
Cadmium + Thallium Cd+Tl (mg/Nm3)	0,05	0,00192	0,00026	0,00174	0,00011
Mercure Hg (mg/Nm3)	0,05	0,01	0,01	0	0,003
Somme autres métaux lourds (mg/Nm3)	0,5	0,01689	0,06842	0,03178	0,0211

Nous notons sur l'année 2020 aucune moyenne journalière invalide : 0h d'indisponibilité de mesure.
Valeur Limite d'Émission sur moyenne semi-horaire et indisponibilité de traitement :
Les dépassements semi-horaires s'élèvent à 4 heures pour la ligne N°1 et 11 heures pour la ligne n°2.
Le nombre d'heures de dépassement est légèrement en hausse par rapport à 2019. (15h sur les deux lignes en 2020 contre 14,5 h pour 2019).
L'usine respecte très largement la limite de 60 heures par ligne, fixée par l'arrêté préfectoral.
Les dépassements ont principalement concerné les paramètres CO.
Dans la majorité des cas, les pics de CO s'expliquent par des perturbations de la régulation de la combustion (chargement des fours, air de combustion, etc....).
Des dépassements sur les paramètres "poussières" et HCL ont aussi été comptabilisés sur l'année 2020.
Le dépassement "poussières", enregistré malgré sa résolution rapide, est dû au déchargement du col de chargement, demandant une forte augmentation de tirage de notre ventilateur d'extraction.
Pour le HCL, en fonction de la qualité du bicarbonate de sodium, il arrive que le produit voûte dans nos équipements, empêchant le bon fonctionnement de l'injection.
Valeur Limite d'Émission sur moyenne journalière :
Nous notons sur l'année 2020 aucune moyenne journalière en dépassement.
Moyenne journalière invalide :
Nous notons sur l'année 2020 aucune moyenne journalière invalide.
Moyenne journalière non effective :
Nous notons sur l'année 2020 aucune moyenne journalière non effective.

05.1.11. VISITE D'INSPECTION ANNUELLE DE LA DREAL AUVERGNE

Une visite d'inspection de la DREAL réalisée par Mme Poutou a eu lieu le 28 Janvier 2020.

Les sujets abordés à cette occasion ont été les suivants :

- Solde des actions engagées en 2019.
- Levée de la demande de l'inspection concernant l'allotissement des lots mâchefers par des casiers en murs bétonnés car aucune obligation réglementaire ne nous l'impose. Nous devons justifier le bon départ des mâchefers et maintenir une distance d'environ 2 mètres entre chaque lot mensuel.
- Fait le point sur tous les dépassements de VLE notamment sur le double dépassements Dioxine survenu en Juin 2019. Nous avons expliqué le choix d'installer des kits de rétro soufflage dans les cannes de prélèvements des analyseurs pour éviter ce genre de dépassement. L'inspection nous a demandé de les avertir de la bonne installation de ces équipements.
- Fait le point sur les contrôles réglementaires de rejets atmosphériques de 2019 notamment sur le dépassement Cadmium enregistré sur le contrôle du deuxième semestre. Dépassement induit par l'incinération d'un déchet non conforme du type batterie.
- Présentation de la nouvelle installation de protection incendie autonome 2 heures.
- Fait le point sur les attentes de l'inspection dans le cadre des dossiers de réexamen suite à la parution des conclusions MTD du BREF WI 2023.

05.1.12. FAITS MARQUANTS – TRAVAUX

Au cours de l'année 2020, nous n'avons noté aucun incident majeur.

Les performances techniques du site sont notables. Nos résultats en disponibilité de fonctionnement et en rejets atmosphériques figurent encore cette année parmi les meilleurs de France.

Nos arrêts techniques se sont déroulés en deux périodes ;

Initialement prévu fin mars et début Avril, l'arrêt technique de la ligne 1 a finalement été déplacé en Juin cause Covid.

La ligne 2 a quant à elle été en arrêt technique au mois d'octobre.

Le CSS 2020 de la zone industrielle des Bouillots n'a pas eu lieu à la demande des institutions de contrôles.

✓ *Changement des deux convoyeurs vibrants en sortie des extracteurs*

Pour optimiser encore l'extraction des mâchefers, nous avons remplacé les deux convoyeurs vibrant par une bande transporteuse sur mesure et armée pour éviter endommagement et son déchirement. Pour éviter tout arrêt supplémentaire de Lucane, nous avons effectué le montage de cet équipement sur une journée et cela pendant l'arrêt total usine.

✓ *Changement du système de vidéo surveillance*

Pour éviter toute obsolescence du matériel, nous avons revampé tout notre système de vidéosurveillance comprenant 17 caméras, le système de multiplexage vidéo, les écrans de contrôle ainsi que le réseau câblé.

✓ *Travaux sur les bâtiments*

Divers travaux liés aux bâtiments de Lucane ont débuté en 2020 et se termineront en 2021 dont voici un aperçu :

- Réfection du sol par résine et peinture de la zone des fours et chaudières.
- Changement de diverses climatisations devenue obsolètes ou défectueuses
- Réfection façades des bâtiments administratifs.
- Réfection façade de fond de l'ancien atelier endommagé dans l'incendie de 2011.
- Réfection de la zone du point de rassemblement.

✓ *Travaux à prévoir en 2021 protection incendie du local électrique de la salle de commande*

Le local électrique attenant à la salle de commande est protégé par une centrale d'extinction associée à une bouteille de gaz CO₂ (gaz mortel).

Afin de protéger le personnel de tout risque lié au gaz CO₂ servant à remplacer l'oxygène du local en cas de détection incendie, celui-ci sera remplacé par de l'azote.

La centrale d'extinction et les tuyauteries d'injection de gaz inertant seront aussi changés lors de ce chantier.

05.113. PERSPECTIVES

✓ Rechercher des tonnes pour obtenir la saturation de l'UVE

Dans la continuité des marchés mis en place depuis 2016, le site a pu bénéficier de l'apport supplémentaire de déchets ménagers extérieurs au département, notamment ceux en provenance de :

- ✓ SEEDR à Roanne pour 3400t/an sur 2020.

Ces marchés ont permis de combler le vide de four, et ont assuré à LUCANE la saturation du site sur l'année.

Le SICTOM Sud Allier et le SICTOM Nord Allier ont signé en 2016 une convention pour l'apport de déchets ménagers sur le site LUCANE. Un avenant définissant les conditions techniques et financières du traitement des déchets ménagers provenant du périmètre du SICTOM Nord Allier a été signé courant 2018.

Les apports étaient prévus comme suit :

- Refus de tri du centre de tri Allier Tri : 2 compacteurs livrés 3 fois/semaine à partir de mars 2019 (1500 t/an)
- Déchets ménagers et refus de déchetterie incinérables SICTOM Nord Allier : 4 remorques fond-mouvant/jour (20 000 tonnes/an) à partir de septembre 2019.

Au cours de l'année 2020, 3 000 tonnes pour le centre de tri de Chézy et 19 000 tonnes pour le SICTOM Nord Allier ont été traitées sur Lucane.

✓ Optimisation de la gestion des mâchefers

Grâce à une campagne de communication pour la promotion de l'usage des mâchefers, la valorisation de ceux-ci a progressé de façon significative. Nous avons noté les bénéfices d'une telle démarche qui a largement contribué à inciter les sociétés de travaux publics et collectivités à demander l'usage de matériaux recyclés tels que les mâchefers.

Au-delà des partenariats que nous avons avec les sociétés des travaux publics, la diffusion d'information sur les mâchefers permet de rassurer les usagers sur les qualités environnementales et mécaniques de ce produit recyclé.

Ainsi une campagne de communication sera renouvelée en 2021, afin de maintenir un niveau de valorisation de mâchefers équivalent à la production annuelle.

Lors de notre inspection DREAL annuelle, il nous avait été demandé en 2019 d'organiser une réunion entre la DREAL, Le SICTOM Sud-Allier et Lucane pour trancher sur la solution retenue pour l'allotissement des lots mâchefers puis ensuite la présenter en comité de suivi de site, prévu en septembre de cette même année. La solution retenue à ce moment-là était la mise en place de murs en béton (type Lego) pour faire une barrière physique entre lots mensuels.

L'inspectrice DREAL est revenue sur cette décision lors de la visite d'inspection de 2020 et ne nous demande plus de mettre en place cette solution car rien ne nous l'impose réglementairement.

De plus, les épisodes de confinements liés au Covid 19, ont stoppé la totalité des chantiers Mâchefers pour lesquels nous avons signé une convention. Cela nous a obligé à stocker une grande quantité de mâchefers valorisables en arrivant à quasi saturation du parc de traitement. Aujourd'hui, la situation est revenue à la normale avec la reprise des chantiers mis en standby.

05.1.14. CONCLUSION

Les résultats, obtenus durant l'année 2020, montrent que LUCANE continue à réaliser correctement sa mission de traitement des déchets, grâce à l'usine d'incinération de Bayet du SICTOM Sud Allier.

Les résultats de la bio-surveillance ne démontrent aucune incidence de l'usine de valorisation énergétique sur son environnement proche.

Nous notons que les Valeurs Limites d'Emissions (VLE), sur l'année 2020, sont toujours très largement en dessous de la limite des 60 heures de dépassements par ligne de traitement.

Nous continuerons de porter une attention particulière sur le suivi des résultats d'analyses de dioxines, ceci afin de maintenir nos performances environnementales identiques à celles des années précédentes.

La Performance Énergétique (Pe) de Lucane a connu une légère baisse. Elle est de 74,7% (performance intégrant l'autoconsommation d'énergie du site). Baisse expliquée par une augmentation assez importante des tonnes incinérées mais une vente vapeur en légère baisse suite à la baisse d'activité de notre client.

A l'heure d'aujourd'hui, ces résultats sont satisfaisants et suffisants pour faire bénéficier à nos usagers d'un taux de TGAP réduit.

Cependant, un durcissement des critères d'évaluation de la TGAP est à craindre dans les prochaines années, après 2025.

En effet, sur le même modèle que nos voisins européens, la performance énergétique ne devrait plus intégrer l'autoconsommation d'énergie de l'UVE. Ce mode de calcul de la performance énergétique, dite R1, est défavorable pour LUCANE (56.4% en 2020), et le risque est élevé pour les usagers car l'impact financier selon les données actuelles est de l'ordre de 6€/tonne.

Au cours de l'année 2019, des études ont été menées pour déterminer les solutions afin d'atteindre une performance énergétique R1 (sans autoconsommation) supérieure à 65%. Lucane mettra tous les moyens en œuvre afin de favoriser l'atteinte de cet objectif.

Concernant les apports de déchets permettant la saturation de l'UVE et le maintien en fonctionnement de nos fours, nous avons reçu des déchets ménagers de la Loire.

Les apports de déchets ménagers en provenance du secteur du SICTOM Nord Allier, ainsi que les refus de tri du centre de tri départemental, sont dorénavant à 100% traités sur Lucane.

La crise sanitaire, que nous avons tous connue en 2020, n'a pas eu d'impact négatif sur les entrants à traiter sur Lucane.

En effet, les baisses de DIB ont été compensées par une augmentation du volume des OM et aussi une augmentation du volume des DASRI sur le deuxième semestre de l'année.

La difficulté rencontrée, lors de cette période, s'est plus orientée sur la valorisation des Mâchefers. En effet, le confinement du deuxième trimestre a eu pour conséquence d'arrêter tous les chantiers de travaux publics. Nous avons dû stocker au maximum arrivant à notre limite de stockage de 8500 tonnes. La DREAL Auvergne en avait été immédiatement informée et je tiens à remercier Mme Poutou, qui a su m'appuyer et m'orienter sur diverses solutions pour désaturer notre parc Mâchefers.

Les chantiers ayant repris depuis, notre stock de mâchefers est dorénavant au plus bas.

Une campagne de communication et de terrain, pour la promotion de l'usage et de la valorisation des mâchefers, sera renouvelée en 2021, afin de maintenir un niveau de valorisation de mâchefers équivalent à la production annuelle.

Nous avons pu noter par le passé les bénéfices d'une telle démarche.

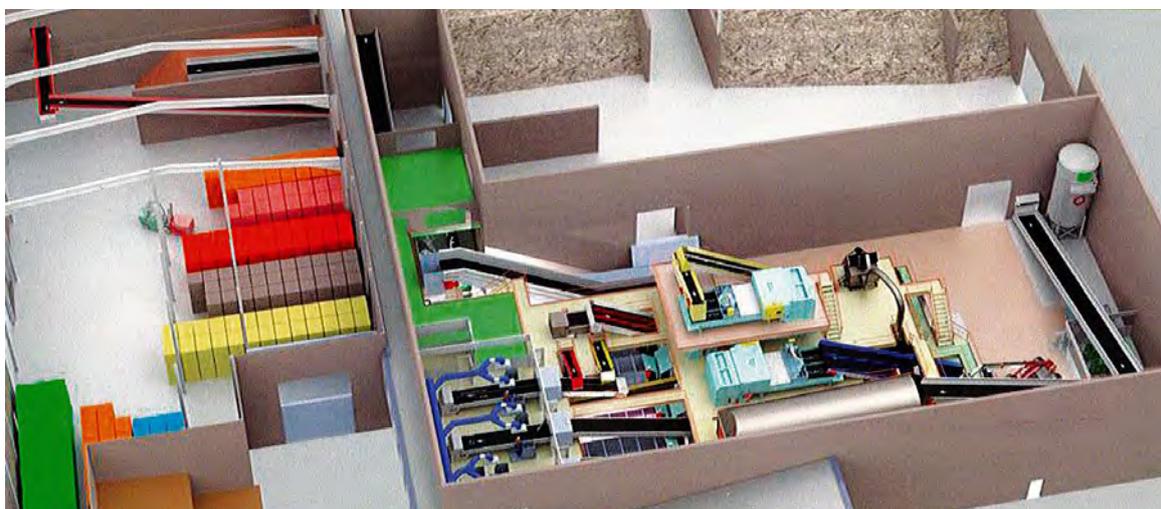
Malgré le contexte particulier de crise sanitaire propre à l'année 2020, LUCANE a démontré une nouvelle fois son efficacité dans la mission confiée, tant au niveau de la gestion des déchets entrants qu'au niveau de leur traitement, rendue possible non seulement grâce au suivi et à l'amélioration continus de notre installation mais aussi grâce à une équipe responsable et impliquée.

05.2. TRAITEMENT DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES : CENTRE DE TRI

Avant d'être acheminés vers le centre de tri, les emballages ménagers recyclables collectés sont déchargés au quai de transfert situé à Bayet.

Depuis mai 2019, nos emballages et papiers sont orientés vers le centre de tri départemental géré en SPL, Allier Tri, situé à Chézy.

Le département de l'Allier est passé en extension des consignes de tri suite à l'appel à projet lancé par CITEO depuis mai 2019.



Le tri



Après leur vidage, les déchets sont repris à la chargeuse qui alimente **la trémie** d'alimentation ouverte de sacs, qui permet d'alimenter l'ensemble du process de tri et d'ouvrir les sacs jaunes.



Le trommel permet de séparer les déchets en 3 fractions granulométriques.



Le crible balistique sépare les corps plats (papiers) des corps creux (bouteilles).



Les tris optiques trient les déchets en fonction de la matière qui compose l'objet grâce à l'utilisation de la spectroscopie.

Ultra moderne, une partie de la maintenance peut être effectuée par les fabricants à distance, assurant ainsi un gain de temps pour l'exploitation.



L'overband capte les ferreux.



Le courant de Foucault récupère l'aluminium (même sur les petits objets tels que les capsules de café ou les plaquettes de médicaments).



La presse à balles permet de compacter les déchets triés. C'est la spectrométrie.

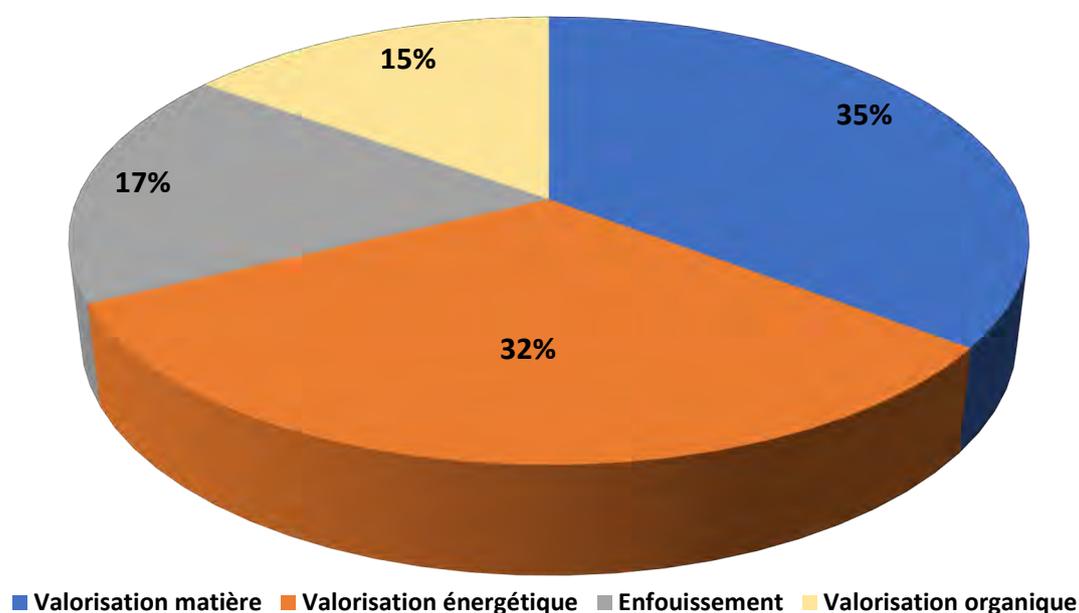
05.2.1 FONCTIONNEMENT

Sont admis sur le site :

- Les emballages issus des collectes sélectives au porte à porte (bacs et sacs jaunes) et par bacs de regroupement : depuis mai 2019, 100% des emballages et des papiers ;
- Les emballages issus des collectes sélectives en apport volontaire : depuis mai 2019, 100% des emballages et des papiers.

Le centre de tri permet d'éliminer les erreurs de tri, qui sont incinérées à l'UVEOM de Bayet, et de trier les emballages et les papiers pour les conditionner (mise en balle), les stocker puis les orienter vers les industriels du recyclage.

05.3. TAUX GLOBAL DE VALORISATION



La majeure partie des déchets collectés par le SICTOM Sud-Allier est dirigée vers des unités de valorisation matière.

Seuls 17% des déchets collectés ne sont pas valorisés et sont acheminés en installations de stockage (ISDND et ISDD pour les REFIOM).

05.4. INDICE DE RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS MIS EN INSTALLATION DE STOCKAGE

En 2020, 10 999 tonnes de déchets (dont la part de REFIOM correspondant à la quantité de déchets apportée par le SICTOM Sud-Allier à l'UVEOM de Bayet et les OM collectées sur les 13 communes de l'ex CC Le Donjon Val Libre) sont dirigées vers les installations de stockage.

Par rapport à 2010, l'indice de réduction des quantités de déchets mis en installation de stockage est de 103,47 (100,15 en 2019).

Ces indices sont calculés de la manière suivante :

tonnages collectés en 2010 = indice 100

*(tonnages année N *100)/tonnages 2010 = indice année N*



06. LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

06.1. UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE BAYET

Le délégataire de l'usine d'incinération, LUCANE, est certifié :

- ISO 9001 pour la qualité de service
- OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- ISO 14001 pour la protection de l'environnement
- ISO 50001 pour la maîtrise et la valorisation des ressources énergétiques

Selon les critères d'évaluation du système de management intégré, des axes sont définis comme prioritaires pour améliorer les performances du site sur les plans de la qualité, hygiène, sécurité, environnement et énergie. Ces axes sont intégrés dans un plan d'action, qui est le plan de management intégré du site.

06.2. MESURES PRISES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DES AGENTS DU SICTOM SUD-ALLIER

Pour rappel, et dans le cadre de sa démarche de prévention, le SICTOM Sud-Allier a créé, en 2018, un groupe de travail pour élaborer, en partenariat avec les assistants de prévention, son document unique.

Les assistants de prévention étaient au nombre de 4 mais, depuis le 1^{er} mars 2020, ils ne sont plus que 3 suite à la mise en disponibilité de l'agent chargé du contrôle du site de Bayet.

- 1 assistant de prévention chargé du contrôle des matériels roulants (engins, bennes OM, etc...)
- 1 assistant de prévention chargé du contrôle des déchetteries,
- 1 assistant de prévention chargé du contrôle du site de Bayet (déchetterie, bâtiment administratif, quai de transfert) : **en attente de candidature**
- 1 nouvel assistant de prévention chargé du contrôle des collectes (collecte OM + collecte sélective en traditionnel et par chargement latéral, collecte des points d'apports volontaire et encombrants).

La première mission consistait à centraliser l'ensemble des documents et la mise en forme des travaux de recensement des risques réalisés par les assistants de prévention.

Parallèlement, un travail important de recensement documentaire, mais également d'élaboration de documents supports inexistant dans l'établissement public devait être effectué.

Une organisation documentaire s'imposait donc pour permettre de répondre aux sollicitations réglementaires. L'organisation documentaire se composera ainsi :

- **Un classeur concernant les agents et les documents associés à leurs missions :**
 - 1) Formation Initiale de sécurité
 - 2) Document unique – Fiches de poste
 - 3) Autorisations habilitations
 - 4) Instructions sécurité
 - 5) Règlement intérieur
 - 6) Communication Personnel
 - 7) Registre de l'Inspection du Travail
 - 8) Registre du Médecin de Prévention – Aptitudes médicales
 - 9) Plans d'organisation – évacuation
 - 10) Plan d'actions

- **Un classeur concernant les bâtiments, les installations et l'univers de travail :**
 - 1) Registre des vérifications périodiques
 - 2) Rapports des vérifications périodiques
 - 3) Rapport de surveillance du site
 - 4) Carnets de maintenance
 - 5) Etc...

- **Un classeur concernant les interventions des salariés d'entreprises extérieures, les chauffeurs/livreurs, etc...**
 - 1) Protocole fournisseurs
 - 2) Protocoles administrés
 - 3) Plans de prévention
 - 4) Etc...

Cette organisation se fera aussi sous format papier (car il est prudent d'avoir une conservation « papier » de tous les documents) avec l'équivalent sous forme de dossiers/fichiers informatiques sur le réseau du SICTOM Sud-Allier.

L'année 2020 ayant été très particulière suite à la crise sanitaire COVID-19, le groupe de travail n'a pas pu se réunir comme il le souhaitait et ainsi continuer à travailler sur l'élaboration des documents précités.

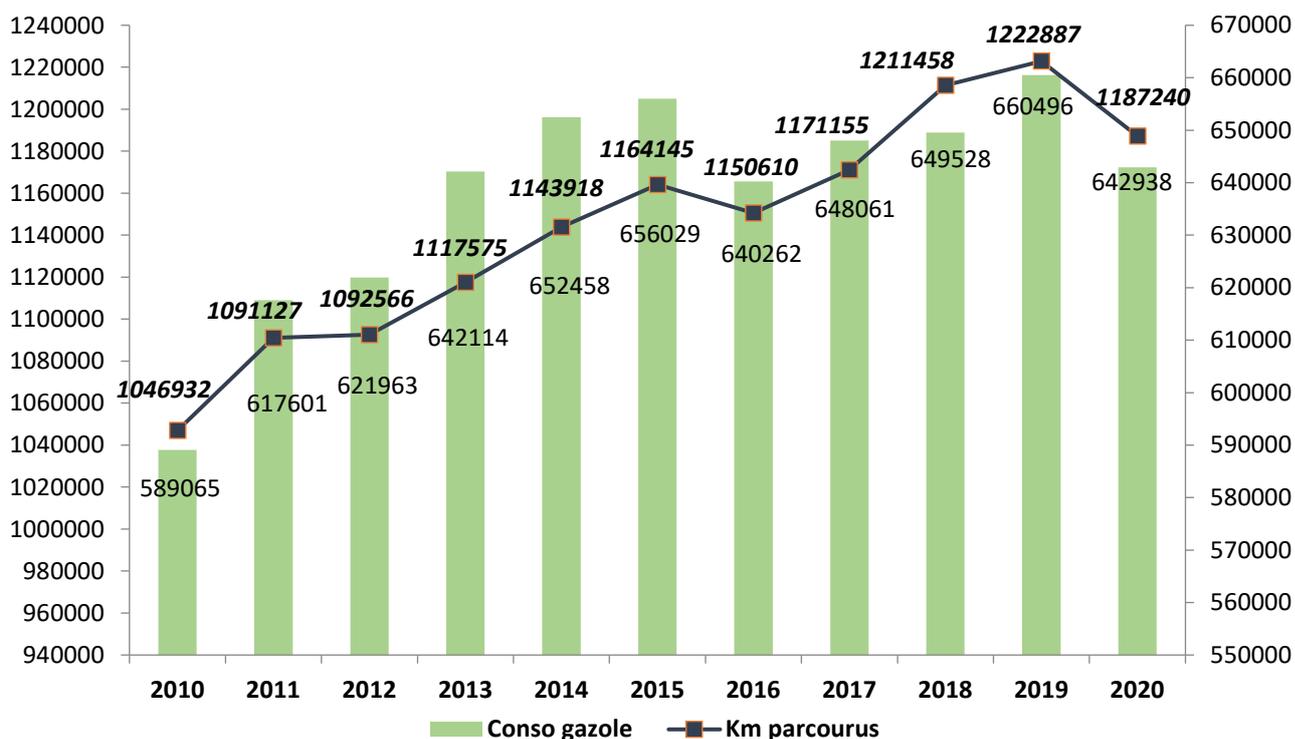
Toutefois, les premières trames des livrets méthodes de travail en déchetteries et méthodes de travail collecte par chargement latéral ont été élaborées mais pas terminées.

Suite à cette crise sanitaire, aucun document supplémentaire n'a pu être validé lors des différents Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail concernant les agents et leurs missions toujours en lien avec la crise sanitaire.

Concernant la formation des assistants de prévention, aucune formation n'a pu être réalisée suite à l'annulation par le CNFPT en lien avec la crise sanitaire. Toutefois, les agents ont été réinscrits sur le programme de formation de 2021.

Au cours de cette année 2020 et suite à la crise sanitaire, le SICTOM a engagé **44 528,73 €** de dépenses (*habituellement environ 18 000 €*) afin de renouveler ou d'améliorer les équipements de protection individuelle (gants, lunettes de protection, chaussures...) mais également de protéger au maximum ces agents avec l'achat de masques (chirurgicaux et FFP2), gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, bombes désinfectantes, etc...

✓ **Evolution de la consommation de carburant et des kilomètres parcourus**



Concernant les collectes d'ordures ménagères traditionnelles, nous effectuons en moyenne 1 830 km/jour. Pour les bennes à chargement latéral, les chiffres sont stables en considérant que nous faisons 1 000 km/jour.

Les chiffres sont en légère baisse, 3%, par rapport à 2019, malgré les confinements qui ont eu peu d'impact sur les tournées. Les déchetteries ont été fermées pendant pratiquement 2 mois lors du premier confinement.

Dans le même temps, la consommation de carburant reste stable, avec une consommation moyenne globale sur l'ensemble des véhicules, de 54,2 L/100 km.

07. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

07.1. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1		1,00	1,00		1,00
Directeur général des services		1		1,00	1,00		1,00
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16		16,00	14,00		14,00
Adjoint administratif	C	3		3,00	3,00		3,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3		6,00	5,00		5,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3		3,00	3,00		3,00
Attaché	A						
Attaché Hors Classe	A	1		1,00	1,00		1,00
Attaché principal	A	1		1,00	1,00		1,00
Rédacteur	B	2		2,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		126	1,00	127,00	105,00		105,00
Adjoint technique	C	41	1,00	42,00	36,00		36,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	23		23,00	21,00		21,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	34		34,00	30,00		30,00
Agent de maîtrise	C	9		9,00	7,00		7,00
Agent de maîtrise principal	C	16		16,00	10,00		10,00
Ingénieur Hors classe	A	1		1,00			
Ingénieur Principal	A	1		1,00	1,00		1,00
Technicien	B	1		1,00			
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)		3		3,00	2,00		2,00
Adjoint d'animation	C	2		2,00	2,00		2,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1		1,00			
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		145	1,00	146,00	121,00		121,00

En 2020, le SICTOM Sud-Allier a procédé au recrutement de 5 agents :

- Au 01.01.2020 : LECOMTE Thomas - adjoint technique - gardien déchetterie de Varennes Sur Allier
- Au 01.04.2020 : BELMONT Alexandre – adjoint technique – agent de collecte/conducteur remplaçant
BOURLON Anne-Laure – adjoint technique – agent de collecte/conducteur remplaçant
DA SILVA FARIA Sébastien – adjoint technique - mécanicien
- Au 14.09.2020 : DESCHAMPS Stéphane - adjoint technique – mécanicien

En 2020, 4 départs ont eu lieu :

- Au 01.01.2020 : REGNIER Jean-Luc – agent de collecte/conducteur remplaçant – retraite invalidité
- Au 01.03.2020 : ROBERT Jean-Marc – responsable des déchetteries – disponibilité pour convenances personnelles
- Au 01.05.2020 : BERNAT Frédéric – mécanicien – mutation
- Au 01.06.2020 : LAMOTTE Thierry – adjoint d’animation – retraite invalidité

07.2. FORMATIONS RÉALISÉES EN 2020

Au cours de 2020, 97 agents étaient inscrits sur le plan de formation mais seulement 17 agents ont été formés suite à l’annulation des formations dans le cadre de la crise sanitaire.

TYPE DE FORMATION	AGENTS FORMES	Dont ENCADRANTS	NB DE JOURS
Préparation aux concours et examens	0	0	0
Formation d’intégration	5	0	25
Formation de professionnalisation au 1 ^{er} emploi	2	0	25
Professionalisation tout au long de la carrière	10	3	39,5
Formation de perfectionnement	0	0	0
TOTAL	17	3	89,5

07.3. ABSENTÉISME (MALADIE – ACCIDENT DU TRAVAIL...)

Extraits du rapport d'absentéisme assurance statutaire CIGAC

II. Absentéisme global

II.1. Indicateurs de l'absentéisme

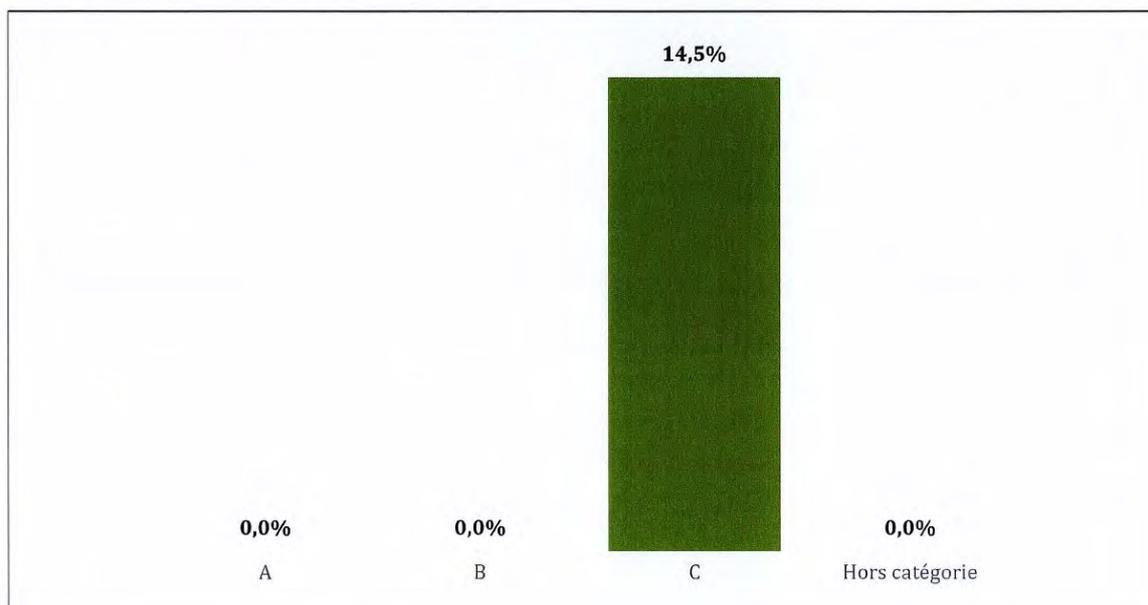
Indicateurs de l'absentéisme global en 2020 pour les garanties couvertes par votre contrat

Taux d'absentéisme	14,2%
Gravité	32,3
Fréquence	0,83
Exposition	47,9%
Micro-absentéisme	23,8%

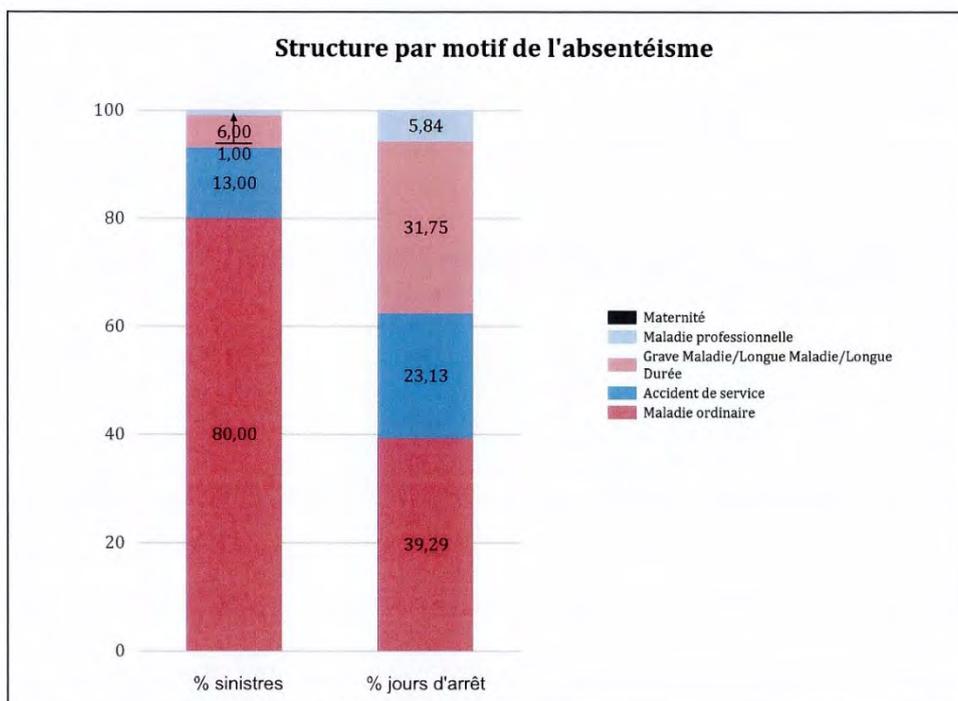
Les arrêts représentent 14,2% du temps de travail de vos agents
Chaque arrêt dure en moyenne 32,3 jours
En moyenne, un ETP a eu 0,83 arrêt
47,9% de vos agents se sont arrêtés au moins une fois
En maladie ordinaire, 23,8% des arrêts ne durent pas plus de 5 jours calendaires

II.2. Absentéisme par catégorie d'agent

Taux d'absentéisme global par catégorie en 2020



II.5. Absentéisme par motif



III. Absentéisme par garantie

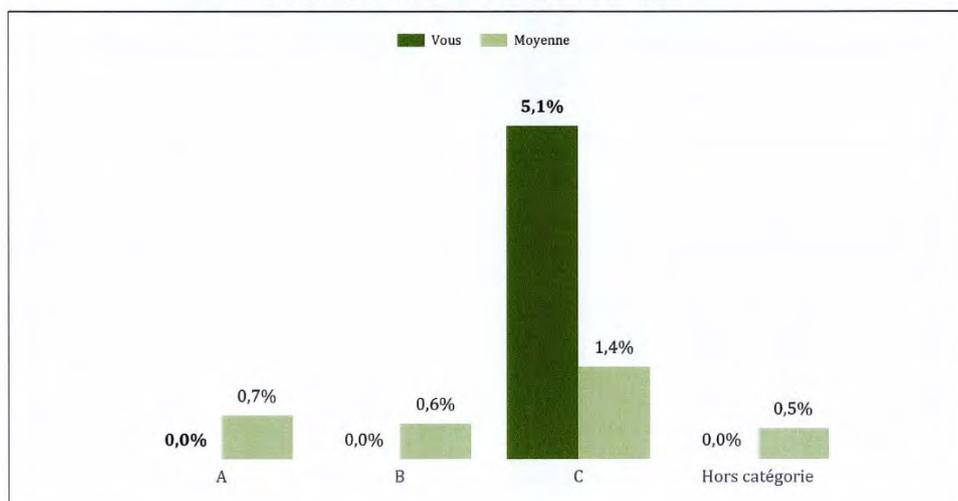
III.1. Maladie ordinaire

III.1.1. Indicateurs de l'absentéisme

Indicateurs de l'absentéisme global en 2020

	Vous	Moyenne
Taux d'absentéisme	5,0%	1,2%
Gravité	27,3	23,6
Fréquence	0,61	0,16
Exposition	34,9%	11,1%
Micro-absentéisme	23,8%	33,2%

III.1.2. Absentéisme par catégorie d'agent



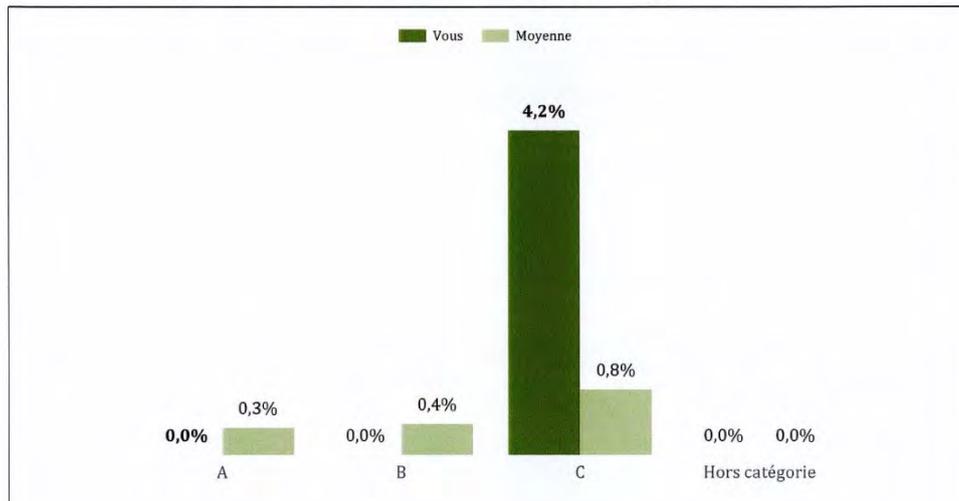
III.2. Grave Maladie/Longue Maladie/Longue Durée

III.2.1. Indicateurs de l'absentéisme

Indicateurs de l'absentéisme global en 2020

	Vous	Moyenne
Taux d'absentéisme	4,1%	0,7%
Gravité	0,0	207,6
Fréquence	0,05	0,01
Exposition	4,6%	1,0%

III.2.2. Absentéisme par catégorie d'agent



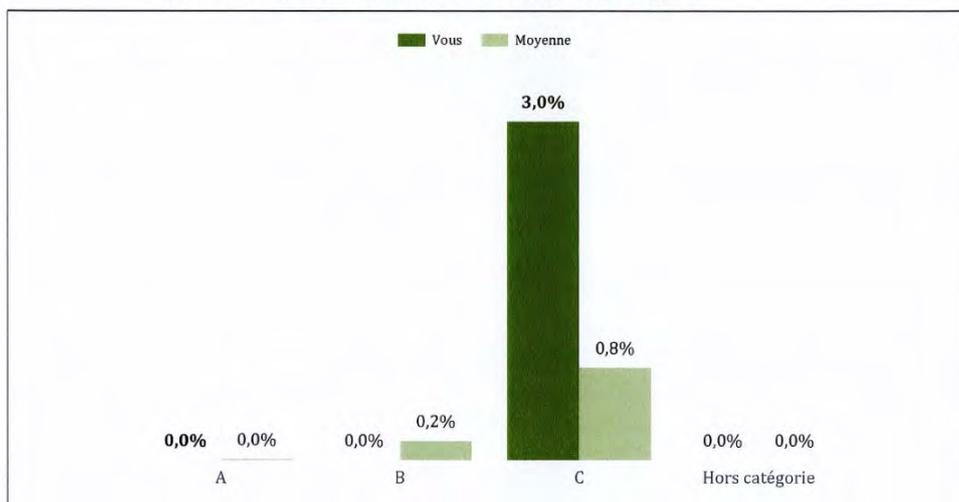
III.3. Accident de service

III.3.1. Indicateurs de l'absentéisme

Indicateurs de l'absentéisme global en 2020

	Vous	Moyenne
Taux d'absentéisme	3,0%	0,6%
Gravité	63,8	27,8
Fréquence	0,10	0,05
Exposition	10,1%	5,0%

III.3.2. Absentéisme par catégorie d'agent



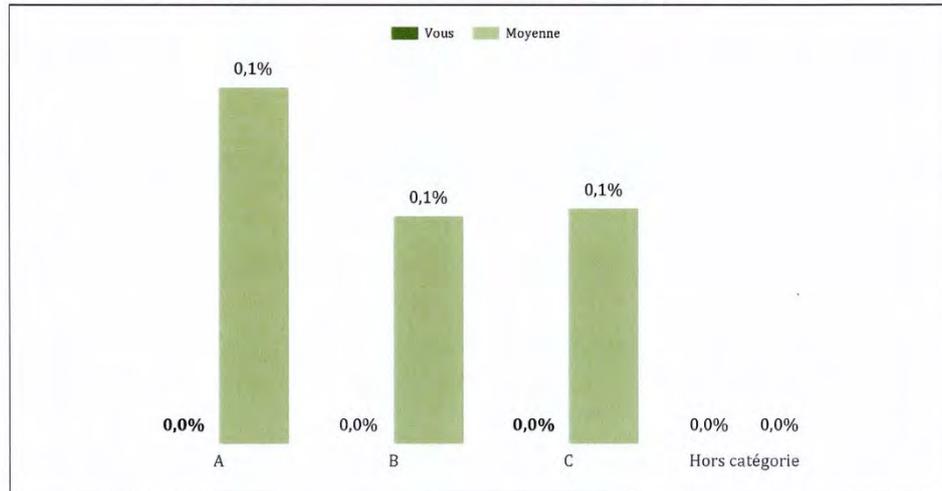
III.4. Accident du trajet

III.4.1. Indicateurs de l'absentéisme

Indicateurs de l'absentéisme global en 2020

	Vous	Moyenne
Taux d'absentéisme	0,0%	0,1%
Gravité	0,0	36,6
Fréquence	0,00	0,01
Exposition	0,0%	0,6%

III.4.2. Absentéisme par catégorie d'agent



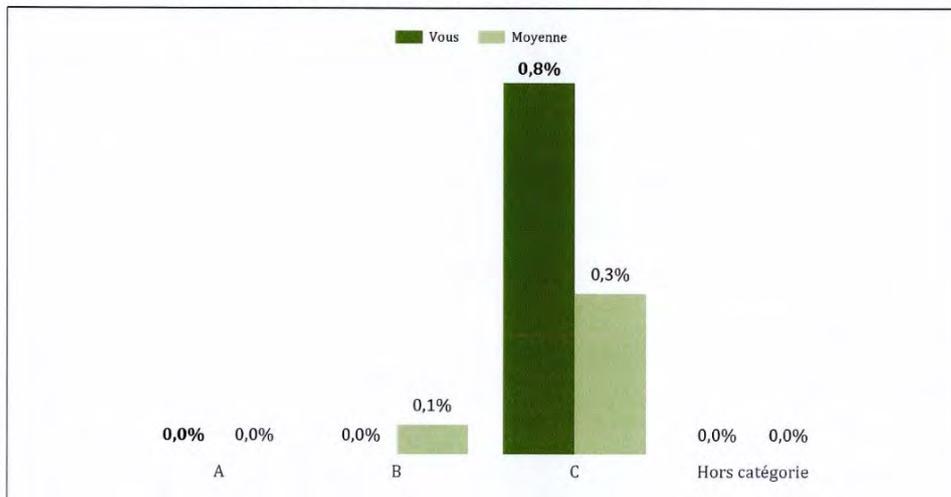
III.5. Maladie professionnelle

III.5.1. Indicateurs de l'absentéisme

Indicateurs de l'absentéisme global en 2020

	Vous	Moyenne
Taux d'absentéisme	0,7%	0,2%
Gravité	0,0	103,9
Fréquence	0,01	0,01
Exposition	0,8%	0,5%

III.5.2. Absentéisme par catégorie d'agent



08. LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

Bien évidemment, la crise sanitaire de 2020 a largement impacté nos actions de communication et de sensibilisation. Il nous a fallu repenser notre façon d’informer les usagers en se tournant vers les médias digitaux notamment.

Les actions de proximité et interventions au sein des établissements scolaires, associations et entreprises ont pour la plupart été annulées.

08.1. OUTILS DE COMMUNICATION

Chaque année, divers documents destinés à faciliter le tri et à sensibiliser à la réduction des déchets sont distribués aux usagers.

Le mémo tri présente les consignes de tri pour les bacs/sacs jaunes, bacs de regroupement et colonnes d’apport volontaire.

Le Stop Pub est à disposition dans certaines mairies, agences immobilières et sur le stand du syndicat lors des manifestations locales.

Des calendriers de collecte pour les bacs jaunes, apposés sur les couvercles.

Des guides pratiques compostage et lombricompostage, édités par le Conseil départemental et remis aux usagers intéressés.

Des fiches astuces et guides divers concernant les thématiques de réduction des déchets (gaspillage alimentaire, jardinage, nettoyeurs ménagers...).

Des fiches actus annuelles destinées aux collectivités adhérentes pour insertion dans les bulletins municipaux/communautaires et/ou sur les sites internet.

Les flyers et autocollants refus de tri pour les contrôles qualité des bacs et sacs jaunes. Ils permettent d’indiquer aux usagers les erreurs de tri qui ont été faites. Si les erreurs sont trop nombreuses, le bac/sac est refusé à la collecte et les ambassadeurs du tri contactent ensuite les usagers concernés pour leur rappeler les consignes de tri. Un flyer « bravo » permet également d’encourager les usagers lorsque les emballages sont parfaitement triés.

Les supports pédagogiques adaptés pour les élèves de maternelle au lycée, sur les différentes thématiques de la gestion des déchets.

Un livret dédié aux nouveaux élus afin de présenter le SICTOM, ses missions et ses services.

Le site Internet www.sictomsudallier.fr et la page Facebook pour communiquer facilement et rapidement sur les actus du SICTOM.

Des goodies remis lors de concours, projets pédagogiques ou lors des manifestations du SICTOM.

Le SICTOMIER, journal interne distribué à l'ensemble des agents avec les actualités du syndicat et du secteur de la collecte/traitement des déchets.

VOUS POUVEZ LE FAIRE!

Les déchets qui coûtent le moins cher sont ceux que l'on valorise, ou encore mieux, ceux que l'on ne dépose pas à la collecte (collecte ordures ménagères, collecte sélective et déchetterie).

FELICITATIONS
Une hausse de 7% des emballages et papiers triés entre 2015 et 2019

FELICITATIONS
Une baisse de 12% du tonnage d'ordures ménagères incinérées entre 2015 et 2019

NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP MEUX

- *Améliorer le TRI DU VERRE : 1000 tonnes/an encore incinérées
- *Augmenter le TRI : de nombreux emballages vont encore à l'incinération
- *COMPOSTER plus à domicile :
 - >>> Pres de 5000 tonnes de DÉCHETS ORGANIQUES (déchets de cuisine) sont encore incinérées
 - >>> Beaucoup de PELOUSE pourrait être VALORISÉE à domicile
 - >>> Pensez au BROYAGE DES BRANCHES ET VÉGÉTAUX

Avec ces gestes, plus de 8000 tonnes de déchets pourraient être évitées chaque année, soit près d'un million d'euros de coûts de traitement économisés.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier
N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS?

Broyage
Compostage
Paillage

DÉCHETTERIE DE CHARMEIL - 28.09.2020
DÉCHETTERIE DE GANNAT - 29.09.2020
DÉCHETTERIE DE VARENNES - 02.10.2020

DÉMONSTRATIONS, INFOS & CONSEILS DES JARDINIERS DU BOUBONNAIS DES AMIS DES ARBRES ET DU SICTOM SUD-ALLIER

Mémo tri

100% DES PAPIERS
JOURNAUX - MAGAZINES - MANCHONS - SACS - CHIFFONS - CARTES - EMPLOIS - SACS

100% DES EMBALLAGES

CHIFFONNETS
VERRES
BOITES
BOITES
BOITES
BOITES

MÉTAL
BOITES
BOITES
BOITES
BOITES

PLASTIQUE
BOITES
BOITES
BOITES
BOITES

À SAVOIR :
• Ne pas mélanger plusieurs catégories.
• Ne pas verser les emballages vides dans les ordures.

À NE PAS METTRE :
• Déchets dangereux
• Liquides
• Gaz
• Produits inflammables
• Produits corrosifs
• Produits toxiques
• Produits explosifs
• Produits radioactifs
• Produits chimiques

Boîte à compost ?
Après avoir bien lavé, mettez-la dans le bac à compost.

A partir du 03/06/2020 la collecte des bacs jaunes tous les 15 jours

VOTRE NOUVEAU BAC JAUNE EST ARRIVÉ!

Le dispositif actuel de collecte des emballages et papiers évolue dans votre commune. Faites les sacs jaunes à usage unique, placez le bac jaune durable, plus écologique et plus économique...

Des bacs jaunes individuels, gratuits
En remplacement des sacs jaunes actuels, le SICTOM Sud-Allier met à disposition de chaque foyer un bac jaune individuel permettant un tri facile et à domicile de 100% des emballages et 200% des papiers.

Une collecte un mercredi sur deux
Un calendrier de collecte du bac jaune est joint et il est à conserver. Vous déposerez désormais vos emballages et vos papiers en VRAC dans le bac que vous devrez sortir dès le mardi soir. Il n'y aura ainsi plus de distribution de sacs jaunes.

La collecte hebdomadaire des ordures ménagères n'est pas impactée par ces modifications. Le ramassage s'effectuera le même jour et à la même fréquence qu'habituellement.

Le volume de votre bac jaune est inadéquat...
Si après plusieurs collectes, vous constatez que le bac jaune est trop petit, contactez-nous au N° Vert 0 800 831 628 ou par courriel : actuel@sictom-sud-allier.fr. Nous procéderons à l'échange du bac gratuitement.

COUPE À RETOURNER pour finaliser la mise à disposition du bac :
Veuillez nous retourner le coupon-réponse détachable, une fois complété, situé au bas de la convention de mise à disposition du bac, en page 2. La convention est à conserver.

+ D'INFOS : 0 800 831 628

ST POURÇAIN - Zone 4

08.2. ACTIONS DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET ANIMATIONS

CIBLES VISEES	ACTIONS	NB DE PERSONNES SENSIBILISEES
Tout public	Stands autour de la gestion des déchets verts en déchetteries avec Les Jardiniers du Bourbonnais et Les Amis des Arbres	120
	Interventions auprès du conseil municipal des jeunes à Cressanges sur différentes thématiques	40
	Repair Café avec la Recyclerie de Cusset	50
	Interventions compostage et ateliers brico récup avec le centre social rural 1 2 3 Bocage	25
Usagers	Infos-marchés : infos tri et distribution de sacs jaunes	3 291
	Distribution de sacs jaunes au porte à porte (St Pourçain, Gannat et Ebreuil)	474
	Contrôles qualité des bacs et sacs jaunes	120
Scolaires	21 interventions en maternelles et primaires 12 interventions en collèges 11 interventions en lycées	943
Associations – entreprises - collectivités	Rencontres et sensibilisation d’EHPAD, communes et ESAT	110
TOTAL		5 173

L’activité des ambassadeurs tri et prévention a été redéployée dans le service déchetterie pendant 2 mois environ entre avril et juin 2020, en premier lieu pour la prise de rendez-vous, puis pour l’accueil des usagers en déchetteries en binôme avec les gardiens.

Projets avec les établissements scolaires

Les projets d’accompagnement avec les établissements scolaires secondaires ont été suspendus une bonne partie de l’année. Certains ont pu être relancés fin 2020 avec des actions sur le long terme : cité scolaire Blaise de Vignère à St Pourçain/Sioule, collèges de Gannat, St Yorre et Varennes/Allier notamment.

Concernant les écoles élémentaires, le phénomène a été identique avec l’annulation de la majeure partie des interventions et visites initialement programmées. Cependant, début 2020, un hôtel à insectes a pu être créé avec l’école primaire de Lapalisse et a été inauguré mi-février.

Sensibilisation à la gestion des déchets verts

Dès le premier confinement, avec la fermeture totale des déchetteries au printemps, une campagne de sensibilisation à une gestion in situ des déchets verts a été diffusée sur la page Facebook du SICTOM. Les pratiques liées au broyage, paillage, mulching et compostage ont ainsi été présentées de façon ludique pour apporter des solutions alternatives aux usagers.

Cette campagne a ensuite été complétée par des stands proposés en déchetteries à l'automne avec notamment des démonstrations de broyage.

Repair Café

En 2020, les traditionnels Repair Café organisés en partenariat avec le FabLab de Lapalisse n'ont pu se tenir. Le SICTOM Sud-Allier a tout de même participé au premier Repair Café organisé par la Recyclerie de Cusset. Une occasion de faire connaître le concept et de tisser des liens avec de nouveaux bénévoles et éventuels partenaires.

Communication départementale

Le SICTOM Sud-Allier a participé à la communication pilotée par Allier Tri autour des erreurs de tri les plus fréquentes (masques, produits toxiques, D3E et objets plastiques) qui se retrouvent au centre de tri. 4 encarts ont ainsi été diffusés dans La Montagne entre juillet et novembre 2020.



08.2.1. VISITES DE SITES

INSTALLATIONS	CATEGORIE DE VISITEURS	NB DE VISITEURS
Eco-site de Bayet et déchetteries	Etablissements scolaires et centres de formation	147
TOTAL		147



09. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Entre 2011 et 2016, le SICTOM Sud-Allier a mis en œuvre sur l'ensemble de son territoire un Programme Local de Prévention des déchets qui a été concluant avec une réduction conséquente des OMA, atteignant fin 2016 -10,40% par rapport à l'année de référence. Les DMA sont également impactés avec une baisse de 7,97%.

Globalement, sur toute la durée de mise en œuvre du PLP, l'action du Syndicat a eu des effets positifs concrets en termes de quantités de déchets produits et en termes de réduction de la nocivité des déchets, mais également en termes de mobilisation des acteurs du territoire. De nouveaux partenariats se sont créés ces dernières années, ou sont sur le point d'émerger, avec des structures de typologies variées et avec lesquelles nous pouvons engager des réflexions et mener des actions concrètes.

Les actions liées à la prévention des déchets sont toujours déclinées par les ambassadeurs du tri et de la prévention sur les 149 communes adhérentes.

09.1. INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

09.1.1. INDICE DE RÉDUCTION DES OMA

Par rapport à 2010, l'indice de réduction des OMA est de **92,68**. Par ailleurs, depuis 2018, sont inclus les déchets collectés sur le nouveau périmètre du syndicat (149 communes contre 136 auparavant).

09.1.1. INDICE DE RÉDUCTION DES DMA

Par rapport à 2010, l'indice de réduction des DMA est de **98,60**. Par ailleurs, depuis 2018, sont inclus les déchets collectés sur le nouveau périmètre du syndicat (149 communes contre 136 auparavant).

Ces indices sont calculés de la manière suivante :

tonnages collectés en 2010 = indice 100

*(tonnages année N *100)/tonnages 2010 = indice année N*

09.2. ACTIONS DE PRÉVENTION

✓ *Compostage des déchets organiques*

Compostage individuel

Le SICTOM Sud-Allier poursuit sa démarche de sensibilisation au compostage, initiée dès 2009, notamment auprès des particuliers. 261 foyers ont rejoint l'opération de compostage individuel en 2020. 163 composteurs ont été livrés et installés à domicile par le maître ou les guides composteur du SICTOM. Les composteurs en bois (300 et 600L), proposés à tarif réduit avec aérateur et bioseau, proviennent d'un ESAT, Emeraude Création, basé en Bretagne.

Compostage de proximité et en établissement

Pied d'immeuble, lotissement, camping, EHPAD, foyer-logements, mais aussi établissement scolaire... Au total, ce sont une vingtaine de points de compostage en établissement qui sont en fonctionnement et 11 sites de compostage partagé (résidences, lotissements, hameaux).

Les collèges de Bellenaves et Tronget (décembre 2017) sont par ailleurs dotés de composteurs grande capacité. A Tronget, où tous les restes de préparation et de plateaux se compostent, c'est l'équivalent de 750 litres de déchets qui ne sont plus dirigés vers les ordures ménagères chaque semaine mais valorisés sur place grâce au compostage.

13 sites de compostage de proximité sont également en fonctionnement dans des résidences, HLM, hameaux, lotissements.

Par ailleurs, le bailleur Allier Habitat a souhaité s'engager auprès du SICTOM pour développer et pérenniser le compostage auprès de ses locataires et équiper ses résidences de composteurs de proximité dans le cadre de leurs campagnes de rénovation.

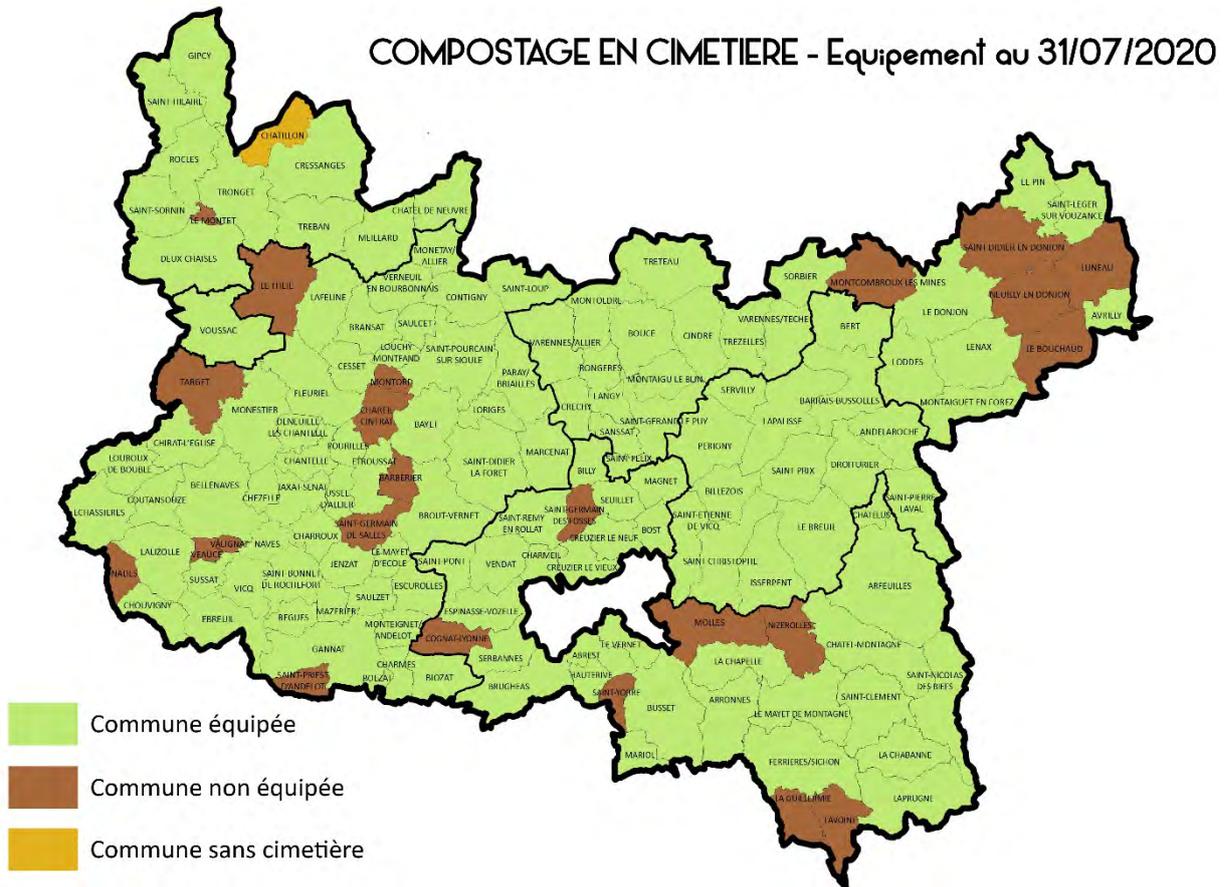


Compostage partagé à St Bonnet de Rochefort

Compostage en cimeti re

Le compostage en cimeti re concerne, fin 2020, 86% des cimeti res du territoire. Nous estimons   pr s de 200 tonnes de fleurs, plantes s ch es et terre qui peuvent ainsi  tre valoris es sur place chaque ann e, soit une  conomie de traitement de plus de 20 000  par an.

Pour l'ensemble des sites  quip s, le SICTOM Sud-Allier fournit composteurs, accessoires et signal tique adapt e et se charge de la sensibilisation des publics concern s ainsi que du suivi.



✓ *R duction du gaspillage alimentaire en restauration collective*

Initi e en 2015   l'occasion de la journ e nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, la d marche de sensibilisation est d sormais bien instaur e dans de nombreux  tablissements scolaires, notamment les coll ges et lyc es.

En moyenne, sur les  tablissements engag s, ce sont 10 tonnes de d chets qui peuvent  tre  vit s gr ce   ces bonnes pratiques chaque ann e. Moins de d chets, une redevance sp ciale moins  lev e et plus de 250  d' conomies r alis es chaque mois avec la r vision des quantit s de produits command s.

✓ *D veloppement du Stop Pub*

Les autocollants Stop Pub sont mis   disposition des usagers lors de nos stands et disponibles gratuitement sur demande. Par ailleurs, une trentaine de relais diffusent  galement des Stop Pub sur le territoire. A ce jour, pr s de 15% des foyers du territoire sont dot s d'un Stop Pub.

✓ Développement des manifestations éco-responsables

Le SICTOM accompagne les organisateurs avec des conseils pour réduire leur production de déchets, et réaliser des économies, et dans la mise en œuvre du tri avec la mise à disposition de bacs dédiés et d'une signalétique adaptée. Des formations tri sont aussi proposées aux bénévoles.

Dans le même temps, le SICTOM propose une dotation de 200 gobelets réutilisables aux associations et communes ou une participation financière de 25% pour l'acquisition de gobelets personnalisés.

✓ Développement du réemploi

Des bornes de récupération de textiles ont été implantées dans les communes, certains établissements scolaires et les déchetteries par E2D/Le Relais, avec lesquels le SICTOM Sud-Allier a signé une convention, et par Emmaüs 63. Aujourd'hui, plus de 150 bornes sont mises à disposition sur l'ensemble du territoire syndical.

Une convention a été passée avec la Recyclerie de Cusset pour 4 déchetteries afin d'orienter les objets et meubles pouvant encore servir vers le réemploi.

En parallèle, afin de sensibiliser les usagers à cette thématique, les ambassadeurs du tri et de la prévention mènent des actions ponctuelles sur des temps forts de l'année : stands récup en déchetterie, ateliers créatifs, implantation de boîtes à livres en déchetteries, dans les communes, entreprises et établissements scolaires, gratuiteries de livres...

En 2020, le SICTOM a participé au premier Repair Café organisé par la Recyclerie de Cusset.

✓ Sensibilisation des scolaires et extra-scolaires

Saynètes ludiques, recherche des petites bêtes du compost, jeux autour du gaspillage alimentaire et de l'éco-consommation, validation de passeports éco-citoyens, rédaction de chartes... Autant de pistes diverses pour aborder la prévention des déchets avec les plus jeunes.

Des interventions ont également eu lieu auprès du conseil municipal des jeunes à Cressanges.

En 2020, ce sont 14 établissements scolaires qui sont labellisés E3D. Le SICTOM accompagne la plupart de ces établissements sur la partie déchets de ce label.



Construction et installation d'un hôtel à insectes avec le conseil municipal des jeunes de Cressanges

✓ **Sensibilisation des entreprises et collectivités**

Nous commençons à initier des actions destinées aux entreprises et collectivités afin de les inciter à développer la prévention et le tri. Des contacts ont été pris avec diverses structures.

✓ **Sensibilisation à la réduction des déchets dangereux et communiquer sur les solutions alternatives – Sensibilisation au jardinage au naturel**

En complément au compostage, des actions sont menées pour sensibiliser le grand public au jardinage au naturel. Des ateliers de création d'hôtels à insectes récup ont ainsi été réalisés avec divers publics. Des actions seront développées dans les années à venir, plus spécifiquement vers les collectivités et établissements. Enfin, plusieurs fiches astuces ont été créées et diffusées auprès des particuliers.



Stand de sensibilisation à la gestion des déchets verts avec nos partenaires

10. BILAN 2020 & PERSPECTIVES 2021

L'année 2020 a été une année hors du commun.

Début 2020 la crise sanitaire touche, à son tour, la France ce qui génère de nouvelles dépenses pour la mise en place de toutes les mesures sanitaires nécessaires à la protection de la santé des agents.

Suite à trois années de baisse du produit attendu le SICTOM Sud-Allier a dû procéder, sur l'année 2020, à une hausse très importante afin d'éviter l'effet ciseau soit plus de dépenses que de recettes et à la mise en place de la redevance spéciale sur les bâtiments communaux pour, d'une part, amener les collectivités à une plus grande réflexion sur le tri et, d'autre part, de permettre à la collectivité une plus grande maîtrise des coûts de traitement et éventuellement des recettes complémentaires.

La mise en place de la simplification des consignes de tri sur l'ensemble de l'Allier a été effective sur 100 % du territoire et sur une année pleine en 2020. Pour le SICTOM Sud-Allier, ce sont 703 tonnes de collecte sélective triées en plus et une baisse annuelle de production de 130 tonnes d'ordures ménagères.

L'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Gannat a été prolongée jusqu'en 2033, ce qui permet au SICTOM Sud-Allier d'avoir un exutoire proche pour ce type de déchets et de répondre aux objectifs du plan régional de gestion des déchets.

La poursuite de la mise en œuvre de l'appel à projet CITEO et des réflexions autour de l'optimisation des collectes et du traitement des biodéchets et déchets verts s'est réalisée avec notamment :

- La densification des points d'apport volontaire sur les secteurs de la Montagne Bourbonnaise et du Pays de Lapalisse avec l'implantation de 157 colonnes (multimatériaux et verre) et la conteneurisation + la réduction de fréquence de collecte sur les communes auparavant dotées en sacs jaunes ;
- Concernant cet appel à projet, le SICTOM Sud-Allier a réduit les fréquences de collecte grâce à la conteneurisation pour 34 290 usagers avec la distribution de 15 082 bacs jaunes individuels (passage des sacs jaunes aux bacs jaunes) et a optimisé la collecte de proximité (implantation de points d'apport volontaire supplémentaires lorsque la collecte au porte à porte est impossible) ;
- Enfin, une campagne d'information a été lancée courant septembre auprès des usagers des déchetteries de Monetay/Allier et Tronget qui ont été équipées de badges d'accès dès janvier 2021. Une convention d'entente a été signée avec le SICTOM Nord Allier afin d'accueillir les habitants des communes de Bresnay, La Ferté Hauterive, Besson, Chemilly et Noyant d'Allier.

Les projets de 2021 consistent, dans un premier, à poursuivre les objectifs entamés en 2020 et notamment :

- Arriver à une diminution progressive du traitement de la production de déchets verts avec la mise en place de solutions de réemploi (compostage, broyat) ;
- Retirer les biodéchets, que nous retrouvons toujours en proportion importante dans les déchets déposés dans les ordures ménagères. Des réflexions sont enclenchées pour en réduire la production et pour développer d'autres méthodes de traitement moins coûteuses et plus « vertes ». Concernant plus particulièrement la gestion des biodéchets, le SICTOM Sud-Allier a accueilli, fin 2019, une réunion de travail organisée par l'ADEME, un temps d'échanges apprécié avec d'autres collectivités voisines et qui a permis de retenir quelques pistes pour l'avenir et des retours d'expérimentations appréciables. Par ailleurs, début 2021, les élus, assistés du maître composteur et du Directeur des Services Techniques et du réseau Compost + se sont rendus en Pays Voironnais afin de recueillir leurs expériences en ce domaine.
- La poursuite des réflexions sur les différents moyens possibles pour capter les gisements de biodéchets dans les ordures ménagères et de végétaux dans les déchets déposés en déchetteries, avec pour objectif de favoriser leur traitement in situ ;
- Les réflexions sur l'optimisation des tournées et un travail sur la réduction des fréquences de collecte pour les ordures ménagères pourront être enclenchées. Dans cet optique, il conviendra de poursuivre l'étude de la collecte des ordures ménagères par benne à chargement latéral, tout en continuant d'assurer le même service aux usagers ;
- Réflexion sur une politique départementales voir extra départementale de la gestion des déchets ménagers compte tenu des impératifs du Plan Régional de Gestion des déchets avec la réduction des capacités d'enfouissement en Allier, de la mise en place d'une économie circulaire plus vertueuse et de la politique environnementale.

PARTIE 3

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

01. LES MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

01.1. MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

01.1.1. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

	OMR	EMR	VERRE	DECHETTERIES	DECHETS DES PROFESSIONNELS (RS)
Fréquence	C1 à C2	C0,33 à C0,5	-		C1
Collecte et contenants	PAP Points de regroupement Pas de conteneurisation pour PAP Régie et prestation (SUEZ) pour 13 communes	PAP en bacs/sacs jaunes 223 points de regroupement PAV Régie et prestation (SUEZ) pour 13 communes	677 PAV Régie	15 déchetteries en régie	PAP Régie
Transport	-	Quai transfert		-	-
Traitement	Incinération DSP LUCANE Enfouissement pour 13 communes	Tri Centre de tri Allier Tri	Verrerie	Divers traitements	Incinération ou tri

01.1.2. POPULATION DESSERVIE ET QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉES

	OMR	EMR	VERRE	DECHETTERIES	TOUS FLUX
SICTOM SA – 136 communes					
Population desservie	94 890	94 890	94 890	94 890	94 890
Tonnage	24 726	5 767	3 418	27 843	61 754
Kg/hab	261	61	36	281	651
Avec 13 communes adhérentes à partir d'avril 2018 – 149 communes au total					
Population desservie	99 061	99 061	99 061	99 061	99 061
Tonnage	25 658	5 942	3 568	27 843	64 094
Kg/hab	259	60	36	281	647
Kg/hab Données régionales*	226	86		232	544

*enquête SINDRA 2020 région AuRA sur données 2019

01.2. MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES A DES ENTREPRISES

NATURE DES PRESTATIONS DE COLLECTE	MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC
Collecte au porte à porte (OM)	Régie SICTOM Sud-Allier
Collecte par bacs de regroupement (OM)	
Collecte sélective au porte à porte et par bacs de regroupement	
Collecte des encombrants et épaves	
15 déchetteries (haut de quai = gardiennage Bas de quai = transfert des bennes vers lieux de traitement ou regroupement des produits enlevés)	
Installation de Stockage de Déchets Inertes de Gannat	
Traitement par incinération UVEOM de Bayet	DSP avec LUCANE
Traitement spécifique pour chaque type de produits La collecte primaire desdits produits étant assurée en régie	Prestations de service pour tous les déchets spéciaux
13 communes de l'ex CC Le Donjon Val Libre	
Collecte des OM	Prestation de service avec SUEZ
Collecte sélective PAV	
Traitement par enfouissement des OM (ISDND Gaïa, Cusset)	

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE PRESTATION	TYPE DE CONTRAT ET DUREE	ECHEANCE	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS €TTC
LUCANE	Traitement des déchets ménagers (OM + incinérables déchetteries + refus de tri)	DSP 20 ans	2027	3 093 430€
SUEZ RV CENTRE EST	Traitement des encombrants non valorisables de déchetteries	Marché 4 ans	01/07/2021	642 806€
ONYX ARA	Traitement des déchets verts collectés en déchetteries	Marché 4 ans	31/12/2020	333 970€
ONYX ARA	Traitement du bois collecté en déchetteries	Marché 4 ans	31/12/2020	215 631€
ONYX ARA	Traitement des DDS collectés en déchetteries	Marché 4 ans	24/07/2022	15 751€
ONYX ARA	Traitement amiante collectée en déchetterie	Marché 4 ans	10/04/2024	19 413€
COVED	Traitement plâtre collecté en déchetteries	Marché 4 ans	31/12/2020	22 955€
TOTAL SSA				4 343 956€
13 communes de l'ex CC Le Donjon Val Libre				
SUEZ	Collecte + traitement des OM		31/12/2021	179 742,14€
	Collecte et traitement des emballages et papiers			78 528,36€
	Collecte et traitement du verre			20 877,43€
	Collecte et traitement déchets déchetterie Le Donjon			40 974,10€
TOTAL 13 communes				320 122,03€

02. LE BUDGET, LE COÛT DU SERVICE ET LE FINANCEMENT

02.1. DÉPENSES DU SERVICE (CHIFFRES TIRÉS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020)

BUDGETS	DEPENSES INVESTISSEMENTS	DEPENSES FONCTIONNEMENT
Syndical – général TTC	1 735 841,17€	18 015 922,07€
Collecte sélective (annexe) HT	865 606,93€	2 515 068,43€
Location usine (annexe) HT	2 112 717,87€	1 060 570,17€
Prestations aux professionnels (annexe) HT	334 158,47€	186 990,41€



02.2. MODALITÉS DE FINANCEMENT (ÉTAT DES RECETTES PAR BUDGET)

NATURE DU FINANCEMENT DU SERVICE	MONTANT EN EUROS
Budget syndical <ul style="list-style-type: none"> - Reversement budget annexe + remboursement personnel - FCTVA - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères + autres communes extérieures + ViCo - Redevance spéciale - Ventes matières (ferrailles déchetteries + DEEE) - Amortissements, produits cessions (chap. 72 et 77) - Subventions + soutiens éco-organismes - Résultat antérieur y compris affectation (002+001+1068) - Enlèvements exceptionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 244 316,30€ - 127 635,98€ - 13 346 461,83€ - 624 700,69€ - 217 859,30€ - 98 156,94€ - 88 458,13€ - 1 801 687,11€ - 16 243,89€
Budget collecte sélective HT <ul style="list-style-type: none"> - Redevance spéciale - Subvention budget général - Aides CITEO - VENTES MATIERES <ul style="list-style-type: none"> ➤ VALORPLAST ➤ Verre ➤ Acier CS ➤ Batteries - Résultat antérieur y compris affectation (002+001+1068) 	<ul style="list-style-type: none"> - 26 950,71€ - 1 115 000,00€ - 1 404 539,64€ - 73 579,59€ - 48,40€ - 63 383,24€ - 2 735,89€ - 7 412,06€ - 366 461,86€
Budget location usine <ul style="list-style-type: none"> - Subvention équilibre budget général - Redevance d'Utilisation des Ouvrages (RUO) versée par le délégataire - Redevance d'intéressement 2020 - Frais de contrôle des installations - Fonds de soutien pour la sortie des emprunts structurés - Résultat antérieur y compris affectation 	<ul style="list-style-type: none"> - 981 550,00€ - 1 293 092,34€ - 76 707,38€ - 61 720,50€ - 280 697,32€ - 32 722,15€
Budget prestations aux professionnels <ul style="list-style-type: none"> - Apport en déchetteries + marché conseil départemental Allier - Résultat antérieur y compris affectation - Subvention équilibre budget général 	<ul style="list-style-type: none"> - 103 689,30€ - 168 057,22€ - 5 600,00€

02.3. COÛT PAR HABITANT ET PAR AN

		2020			
		Zone 1 Avec collecte pàp 1 fois/semaine	Zone 2 Avec collecte pàp 2 fois/semaine	Zone 3 Avec collecte pàp 3 fois/semaine	Zone 4 Avec collecte par conteneurs
TOTAL (coût par habitant et par an)	Montant appliqué pour 2019	122,06€ 135,36€	126,83€ 140,65€	128,41€ 142,41€	110,04€ 122,03€
Prix de base de collecte et de traitement des déchets des aires de repos des routes départementales et nationales		32,18€/m ³ collecté			

Le montant de référence par habitant a été de **135,36€, en hausse de 11%**.



02.4. INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

02.4.1. REDEVANCE SPÉCIALE POUR LES DÉCHETS NON MÉNAGERS



Comité Syndical du
24-06-2020

ANNEXE N°2

Tarifs applicables aux déchetteries du Sictom "Sud Allier" pour les végétaux, gravats et déchets mélangés à compter du 1er janvier 2020

TARIF APPLICABLE AUX PARTICULIERS				
Aucune tarification n'est applicable aux apports effectués par les particuliers sur <u>dépôts déchets verts</u> sur plate-forme <u>et amiante</u>				
TARIF APPLICABLE AUX ARTISANS ET COMMERCANTS				
Tous les apports de déchets sus-visés en objet, générés par une activité commerciale ou artisanale se verra appliquer une facturation conformément aux tarifs suivants :				
Nature des produits	Tarif n°	Prix HT en euros		Demi tarif applicable
		2019	2020	
Déchets: végétaux - gravats - encombrants - incinérables - déchets mélangés - bois - plâtre			2%	
Voiture particulière avec ou sans remorque	1	18,50 €	18,90 €	NON
Fourgon < à 3.5 tonnes de PTAC	2	38,00 €	38,80 €	19,40 €
Fourgon + remorque ou camion plateau avec ou sans remorque jusqu'à 3.5 tonnes ou fourgon rallongé ou surélevé	3	55,00 €	56,00 €	28,00 €
Pour véhicules > à 3.5 tonnes de PTAC (pesage obligatoire)	4	109,30 €	112,00 €	56,00 €
Pneus véhicules de tourisme (sous conditions) 4 par semaine par usager	0	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Déchets: papier, carton, ferraille et mobilier si benne écomobilier dans la déchetterie		Gratuit	Gratuit	NON
Tous types d'apports	0			
Déchets: huile de vidange	5	0,50 €/L	0,50 €/L	NON
Tarif apport déchets inertes ISDI Gannat, se référer à la plaque de larré du véhicule (charge utile).	Pour tout apport supérieur à 5 tonnes cumulé par jour	3,30 €/T	3,50 €/T	NON
	Pour tout apport inférieur à 5 tonnes	Forfait 18,50	Forfait 18,90	NON

Nota : les D.D.S. générés par une activité professionnelle ne sont pas acceptés en déchetteries

TARIF APPLICABLE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS		
Déchets verts déchargés sur les plates-formes spécialement aménagées		
Dépôts avec véhicule de charge utile < 2m ² (remorques simple essieu, véhicules camionnettes type Kangoo, Berlingo...)	10 € TTC	NON
pour les particuliers munis d'une attestation du Maire si dépôts dans les bennes	Gratuit	
Dépôts avec véhicule de charge utile > 2m ² (remorques double essieu, fourgons, camions plateau...)	20 € TTC	NON
pour les particuliers munis d'une attestation du Maire si dépôts dans les bennes	Gratuit	

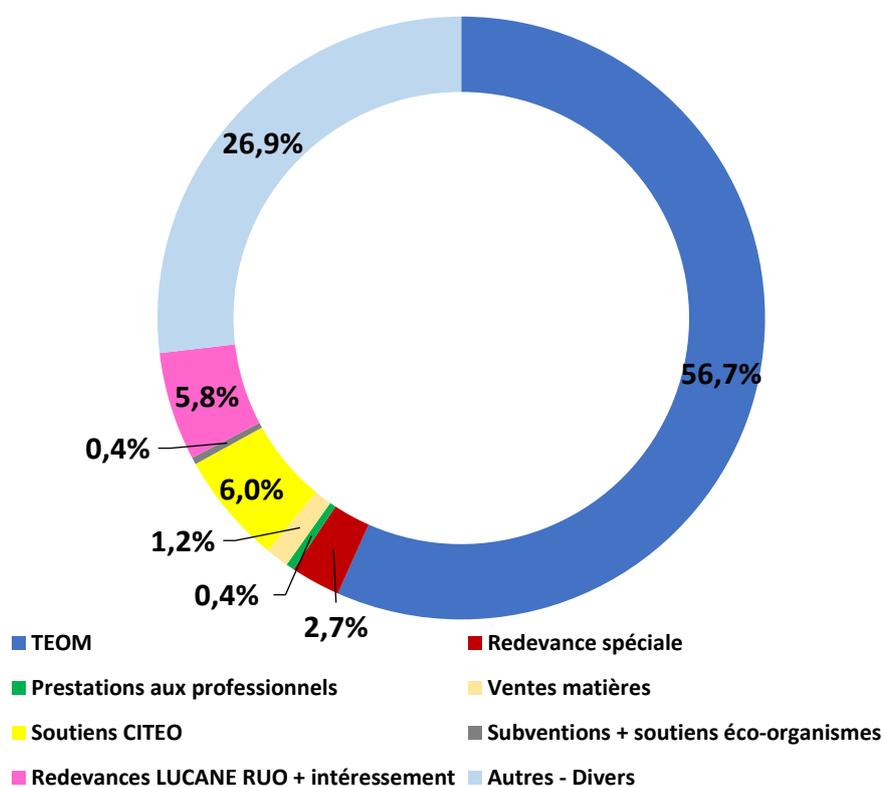
PLAQUE AMIANTE ENTIÈRE		
1a Tonne (pour tout apport supérieur à 40 kg) - Tout apport inférieur à 40 kg est gratuit. Tout apport supérieur à 40 kg est payant dès le 1er kg.	350,00 €	NON
PLAQUE AMIANTE BRISEE, (chutes, dalles plafond, dalles de sol, soubassement, pot de fleurs, etc.)		
1a Tonne (pour tout apport supérieur à 40 kg) - Tout apport inférieur à 40 kg est gratuit. Tout apport supérieur à 40 kg est payant dès le 1er kg.	800,00 €	NON

02.4.2. PRODUITS DES DROITS D'ACCÈS AUX CENTRES DE TRAITEMENT ET STOCKAGE

UVEOM de BAYET = gérée par DSP
ISDI de GANNAT = 564 tonnes

02.5. AIDES PERÇUES ET RECETTES DE VALORISATION (BUDGET GÉNÉRAL + BUDGET COLLECTE SÉLECTIVE)

CITEO	2019	2020
		1 465 427,96€
Valorplast (BCS)	46 108,37€	48,40€
O-I Manufacturing (BCS)	79 853,01€	63 383,24€
Echalier papier carton (BCS)	25 911,14€	-
Ferrailles Echaliier + OCADEEE (BG)	257 341,76€	217 859,30€
Acier CS Echaliier	2 707,55€	2 735,89€
Batteries (BCS)	15 040,92€	7 412,06€
TOTAL SOUTIENS MATERIAUX VALORISES	426 962,75€	291 390,49€



Répartition des recettes de fonctionnement

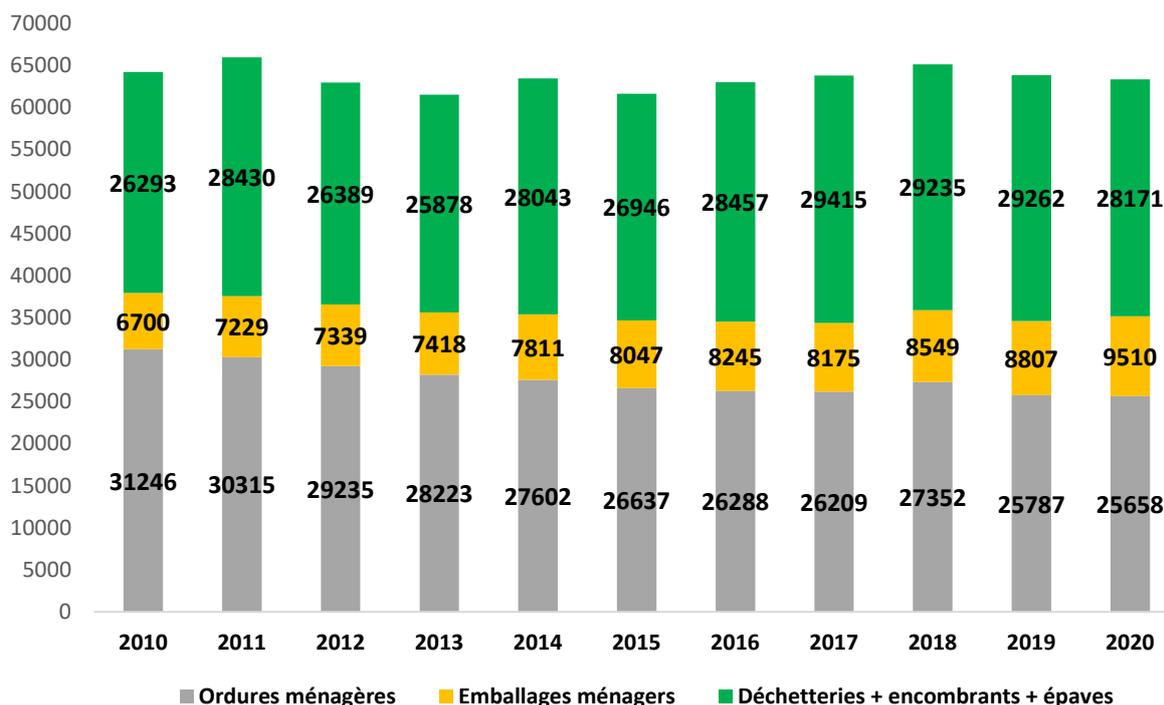
02.6. VALORISATION A PARTIR DE L'USINE (CHIFFRES INDICUÉS A TITRE D'INFORMATION – RECETTES PERÇUES PAR LE DÉLÉGATAIRE)

	QUANTITE	RECETTE
Vapeur (vendue)	76 639 MWh <i>Rappel 2019 77 895 MWh</i>	1 093 000 €HT <i>Rappel 2019 : 1 094 000 €HT</i>
Métaux ferreux et non ferreux issus de l'incinération	1 448,6 tonnes <i>Rappel 2019 : 1 086,5 tonnes</i>	65 000 €HT <i>Rappel 2019 : 74 000 €HT</i>
Mâchefers valorisés	9 988 tonnes <i>Rappel 2019 : 10 468 tonnes</i>	0€HT <i>Rappel 2019 : 0 €HT</i>



CHIFFRES CLÉS

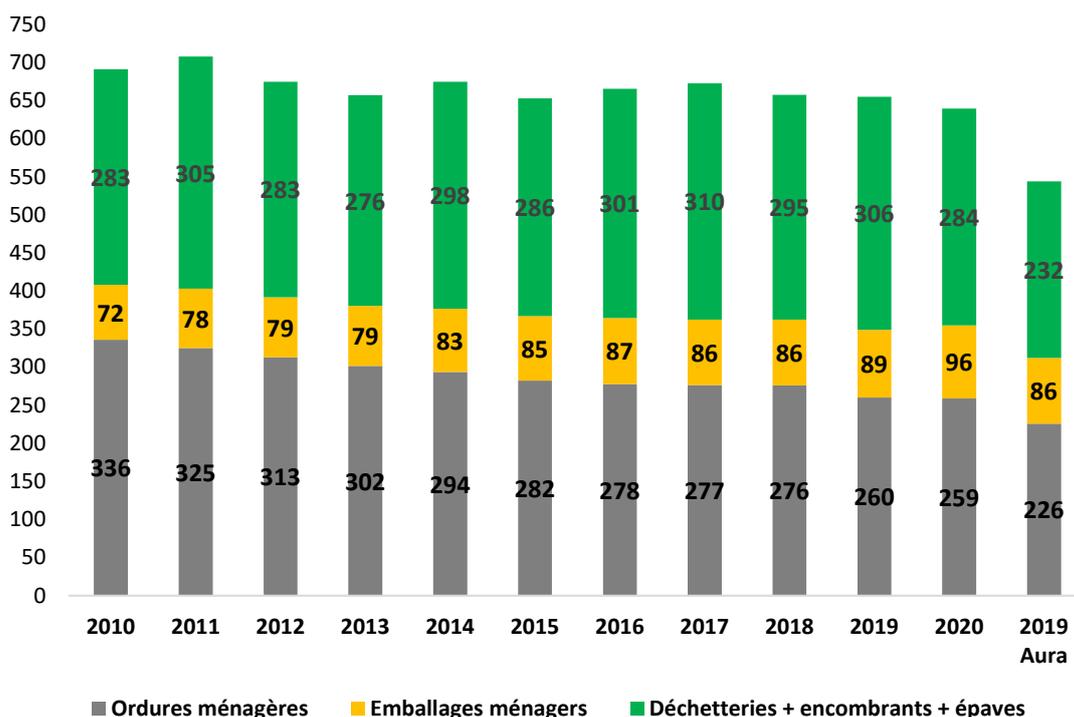
DÉCHETS COLLECTÉS (EN TONNES)



A partir de 2018, le périmètre du syndicat s'est étendu avec l'adhésion de 13 communes de l'ex CC Le Donjon Val Libre.

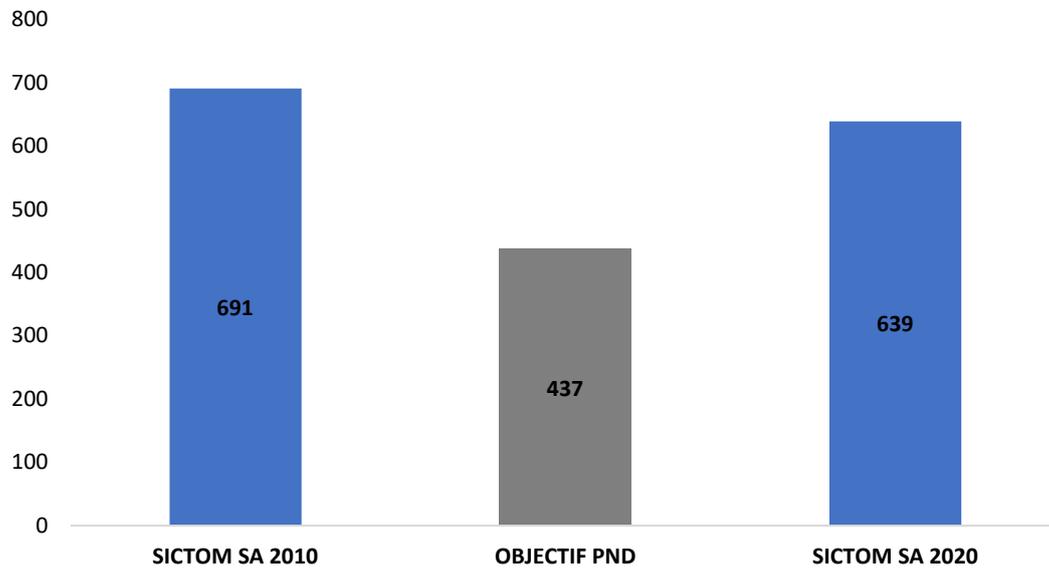
Nous notons une faible baisse des ordures ménagères collectées. Dans le même temps, les emballages/papiers sont en forte progression (effet de l'extension des consignes de tri sur une année complète) et les déchets issus des déchetteries sont en diminution (fermeture totale des déchetteries pendant 5 semaines).

DÉCHETS COLLECTÉS (EN KG/HAB.)

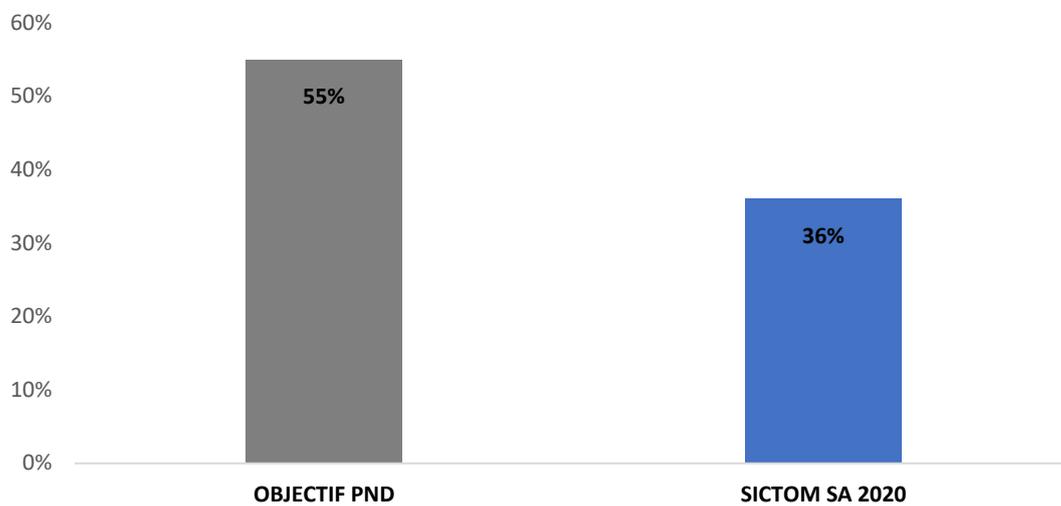


OBJECTIFS DU PLAN NATIONAL DÉCHETS 2014/2020

Objectif 2020 : -10% de DMA/hab par rapport à 2010



Objectif 2020 : 55% des déchets orientés vers le recyclage



ANNEXES

BILAN DES RÉUNIONS DES INSTITUTIONS DU SICTOM SUD-ALLIER EN 2020

TYPE DE REUNIONS	DATE
Réunion de bureau	24/02/2020 02/03/2020 29/04/2020 15/06/2020 28/09/2020 13/10/2020 24/11/2020
Comité syndical	24/02/2020 09/03/2020 22/09/2020 29/09/2020 13/10/2020 08/12/2020
Commission d'Appel d'Offres	24/11/2020 3 appels d'offres : bois et plâtre – déchets verts – assurances statutaires
Comité Technique	09/03/2020 08/06/2020 07/10/2020 08/12/2020
CHSCT	09/03/2020 08/06/2020 07/10/2020 08/12/2020
Autres	
Lucane	Tous les trimestres
Commission de Suivi de Site LUCANE *	Pas de commission en 2020. En effet il a été prévu avec la DREAL que les réunions auraient désormais lieu 1 fois tous les 2 ans
Rencontres régulières exécutif Président + vice-présidents	1 fois par mois
Agents service collecte	Pas de réunion en 2020 suite à période COVID
Agents de déchetteries	Pas de réunion en 2020 suite à période COVID
Agents services administratifs	Pas de réunion en 2020 suite à période COVID
Rencontre avec les syndicats du personnel	Selon les besoins

*Composition de la Commission de Suivi de Site pour rappel (titulaires) :

Suite aux élections de 2020 les membres désignés par le SICTOM Sud-Allier sont :

Pour le collège exploitant : M. BIDAUD André et M. PLANE Noël

Pour le collège agent : M. BURGAT Joël et M. RAMBERT Clément

LEXIQUE

ADEME

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Ses missions sont de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

Corps creux

Ce sont les emballages ménagers recyclables suivants : bouteilles et flacons en plastique et emballages en acier et aluminium

Corps plats

Ce sont les emballages ménagers recyclables suivants : journaux et magazines, papiers, cartons

DAE

Déchets d'Activités Economiques, assimilables aux déchets ménagers mais produits par les secteurs artisanaux, commerciaux et industriels du territoire.

DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Ce sont les déchets des hôpitaux, cliniques, professionnels de santé et des particuliers.

DDS

Les «déchets diffus spécifiques» sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement

Déchets ultimes

Est ultime, un déchet résultant ou non du traitement d'un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques actuelles, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.

DEEE ou D3E

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Les DEEE regroupent les petits appareils ménagers (sèche-cheveux, radio, console de jeux...), les gros électroménagers

(lave-linge, cuisinière, frigidaire...) et les écrans (téléviseur, ordinateur...).

Dioxines

Ce sont des composés chimiques organiques provenant d'un processus de combustion (production de chlore et de composés chlorés, incinération des déchets, sidérurgie, fabrication d'herbicides et pesticides, chauffage domestique...) et ayant un effet cancérigène et mutagène sur l'homme. Les molécules sont dites lipophiles et se dissolvent dans les graisses (le lait par exemple), d'où un risque de contamination par voie alimentaire.

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés. Ils comprennent les ordures ménagères résiduelles, les emballages ménagers recyclables et les déchets collectés en déchetteries

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Elle joue notamment un véritable rôle de «police de l'environnement» auprès des installations classées pour la protection de l'environnement. Elle agit pour le compte de l'État.

EMR

Emballages Ménagers Recyclables. Ils se composent des emballages à trier : papier, carton et brique alimentaire, bouteille et flacon plastique, emballage métallique et bocal, bouteille et pot en verre.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux. L'enfouissement des REFIOM, notamment, est effectué dans des alvéoles étanches pour éviter toute infiltration d'eau de pluie et donc de pollution.

ISDI

Installation de Stockage de Déchets Inertes. Il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement qui réceptionne des déchets inertes en vue de les éliminer par enfouissement ou comblement sur site. Le SICTOM possède une ISDI à Gannat, à côté de la déchetterie.

ISDND

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux. Il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement qui élimine des déchets non dangereux par enfouissement.

Métaux lourds

Les métaux lourds possèdent un numéro atomique élevé. Les plus courants et plus dangereux sont le mercure, le plomb, le cadmium, le chrome, le cuivre et le zinc. Ceux-ci s'accumulent dans les organismes vivants et peuvent ainsi contaminer l'ensemble d'une chaîne alimentaire. Ils sont généralement cancérigènes.

OMA

Ordures Ménagères et Assimilées. Elles comprennent les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers recyclables.

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles. Désigne la part des déchets qui reste après la collecte sélective des emballages.

Redevance spéciale

La redevance spéciale (RS) correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets.

REFIOM

Ce sont les résidus de l'épuration des fumées issus de l'incinération des ordures ménagères. Ils intègrent les cendres volantes (particules fines entraînées par les gaz de combustion et arrêtées par les systèmes de dépoussiérage).

REOM

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un mode de financement du service public d'élimination des déchets ménagers. Sa tarification est calculée en fonction du service rendu à l'utilisateur.

REP

Responsabilité Élargie du Producteur. Le principe de la REP est une application du principe « pollueur-payeur », en effet le producteur est responsable de la gestion de son produit en fin de vie. Ce fonctionnement incite donc le producteur à favoriser la prévention, afin de réduire le coût de collecte, valorisation et d'élimination de son produit. Il est, en effet, encouragé à réduire le coût de la valorisation de ces produits une fois mis au rebut.

SFIL

Société de Financement Locale

SICTOM

Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères.

Donnons une 2^{ème} vie à nos textiles
d'habillement, linge de maison et chaussures



QU'ILS SOIENT
EN BON ÉTAT, USÉS
OU DÉCHIRÉS



PAS D'ARTICLE
HUMIDE



LES CHAUSSURES
LIÉES PAR PAIRE



DANS UN SAC
BIEN FERMÉ



Pour les déposer rendez-vous sur :

www.lafibreutri.fr

